



2020
Entreprises
libérales



Baromètre régional
Emploi - Formation
**AUVERGNE
RHÔNE-ALPES**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ompl
Observatoire des métiers
dans les professions libérales



ÉDITO



Affiner la connaissance pour mieux anticiper l'avenir

L'environnement socio-économique est en pleine mutation et les entreprises libérales ne sont pas épargnées. Cette transformation impacte fortement l'emploi, la qualification et la formation professionnelle des salariés. Mieux anticiper cette révolution implique que tous les acteurs concernés appréhendent les changements en cours afin d'en anticiper les incidences tant au niveau national que régional. Il est fondamental que les branches professionnelles ainsi que tous les acteurs régionaux ou nationaux aient **accès à une information solide** pour **mieux devancer les mutations à venir**.

Acteurs économiques incontournables, les entreprises libérales réunissent **44 % des entreprises de proximité**, plus du quart des entreprises du secteur marchand, emploient **1 271 000 salariés** et contribuent à près de **11 % de la valeur ajoutée nationale**.

Les entreprises libérales du champ de l'OMPL (Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les professions libérales) représentent **13 branches professionnelles**, **8 % des entreprises employeuses** du périmètre des entreprises libérales et **35 % des salariés**. Leur secteur d'activité - cadre de vie-technique, juridique, santé -, leur taille - plus du tiers d'entre elles emploie moins de 10 salariés -, et leur implantation sur l'ensemble du territoire en font **un acteur de proximité essentiel** au développement local et au maintien du lien social.

Confrontées de plus en plus fréquemment à des évolutions scientifiques, technologiques et réglementaires qui transforment leur activité, les entreprises libérales sont dans l'obligation de faire **évoluer leur organisation et les compétences de leurs collaborateurs**. Les professionnels libéraux doivent intégrer ces mutations pour prévoir leurs répercussions, tout en préservant leur rôle socio-économique et leurs emplois.

L'OMPL (Observatoire des Métiers dans les Professions Libérales) est **un outil d'expertise** et de prospective en matière d'emploi, de compétences et de formation.

Ses travaux statistiques, centrés sur les questions emploi-formation, constituent des analyses fines et robustes des changements en cours. Ses études prospectives apportent des éléments de réflexion qui permettent aux partenaires sociaux de **mieux définir leur politique emploi-formation**.

Ses études thématiques abordent des questions spécifiques qui contribuent à mieux identifier les spécificités des entreprises libérales. Ses baromètres régionaux observent, au niveau de chaque territoire, la présence et la participation des entreprises libérales à l'économie locale.

Partenaire privilégié des CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle), **l'OMPL met au service de tous les acteurs emploi formation les résultats de son expertise**.

Marie-France Guthey
Présidente

Jacques Niney
Vice-président

L'OMPL, UN LEVIER D'ACTION PARITAIRE ET MULTI-BRANCHES

L'Observatoire prospectif des Métiers et des qualifications dans les Professions Libérales (OMPL) est un outil opérationnel créé en 2005 à l'initiative des partenaires sociaux pour identifier et analyser les problématiques communes aux 13 branches de l'OMPL.



Secteur cadre de vie technique

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique

- Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
- Cabinets d'avocats
- Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Études d'huissiers de justice



Secteur santé

- Cabinets dentaires
- Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
- Cabinets médicaux
- Pharmacie d'officine
- Cliniques vétérinaires

Les études pilotées par l'OMPL reposent sur la capitalisation et l'analyse de données statistiques, des enquêtes et des entretiens auprès de personnes ressources, d'employeurs et de salariés.

Ces travaux constituent une source d'information majeure pour la mise en place de politiques compétences, emploi et formation nationales et régionales.

Depuis près de 15 ans, plus de 100 études conduites :

- 41 portraits statistiques ;
- 19 études prospectives ;
- 23 études thématiques ;
- 11 études transverses ;
- 30 baromètres annuels.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Baromètre régional Emploi - Formation AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Entreprises

Démographie des entreprises libérales
Caractéristiques des entreprises libérales

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.ompl.fr



Le Baromètre *Régional Entreprises* de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹ en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



QUASI-STABILITÉ DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année dernière, le nombre d'entreprises employeuses de la région est quasiment stable. La variation, moins marquée qu'au niveau national, est fortement impactée par le secteur santé qui représente 76,4 % des entreprises employeuses.

Entreprises du champ de l'OMPL par secteur en 2018

				Auvergne Rhône-Alpes	Ompl
Entreprises employeuses	1 493	1 643	10 147	13 283	105 502
Évolution 2017-2018 (%)	4,5	1,8	- 1,9	- 0,7	- 1,5
Taux d'entrée (%)	18,9	15,2	11,8	12,9	12,7
Taux de sortie (%)	14,6	15,7	13,6	14,0	14,7
Taux de rotation (%)	16,8	15,5	12,7	13,5	13,7

Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2017-2018.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians² sur la période 2008-2018. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à Actalians rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.

1 : Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers), secteur juridique (études d'administrateurs et mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, études d'huissiers de justice), secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).

2 : Actalians était l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) des professions libérales avant la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences) en application de la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'OPCO EP (OPCO des entreprises de proximité) est l'opérateur dont dépendent la majorité des branches du périmètre de l'OMPL.



ÉVOLUTIONS SECTORIELLES CONTRASTÉES

- Pour le secteur cadre de vie-technique, la tendance est à la hausse. L'évolution est largement influencée par les entreprises d'architecture qui représentent 71,1 % des structures entrepreneuriales.
- Le secteur juridique connaît une progression du nombre d'entreprises largement déterminée par les cabinets d'avocats qui concentrent 82,0 % des entreprises du secteur. La branche possède d'ailleurs le deuxième taux de rotation le plus élevé qui montre d'importants mouvements dans les plus petites structures.
- Le secteur santé enregistre une diminution sous l'effet de l'évolution des cabinets médicaux et de la pharmacie d'officine qui rassemblent les plus gros contingents d'entreprises. Le recul important dans les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers témoigne d'une restructuration profonde du tissu entrepreneurial.

Entreprises du champ de l'OMPL par branche professionnelle

	Entreprises employeuses	Évolution 2017-2018 (%)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux de rotation (%)
	1 493	4,5	18,9	14,6	16,8
	1 062	3,1	17,5	14,6	16,0
	194	22,0	40,9	18,2	29,6
	57	- 3,4	10,2	13,6	11,9
	180	- 0,6	10,5	12,2	11,3
	1 643	1,8	15,2	15,7	15,5
	29	- 6,5	22,6	29,0	25,8
	1 348	1,4	15,4	16,3	15,9
	51	2,0	10,0	8,0	9,0
	215	5,4	13,7	11,8	12,7
	10 147	- 1,9	11,8	13,6	12,7
	3 036	0,0	13,7	13,8	13,8
	49	- 34,7	0,0	32,0	16,0
	3 891	- 3,0	13,5	16,5	15,0
	2 537	- 2,2	7,6	9,9	8,8
	634	2,1	9,8	7,7	8,8
Auvergne-Rhône-Alpes	13 283	- 0,7	12,9	14,0	13,5
Ompl	105 502	- 1,5	12,7	14,7	13,7

Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2017-2018.



MOINS D'ENTREPRISES

Sur longue période, le nombre d'entreprises du champ de l'OMPL a diminué de - 847 unités.

Les dynamiques sectorielles sont toutefois différentes.

Le secteur juridique est ainsi en progression (+87 entreprises).



TENDANCE À LA BAISSÉ

La variation négative du secteur est en prise directe avec celle de la branche des entreprises d'architecture (-73 entreprises). L'effet est renforcé par l'évolution de la branche des cabinets de géomètres (-29 entreprises).



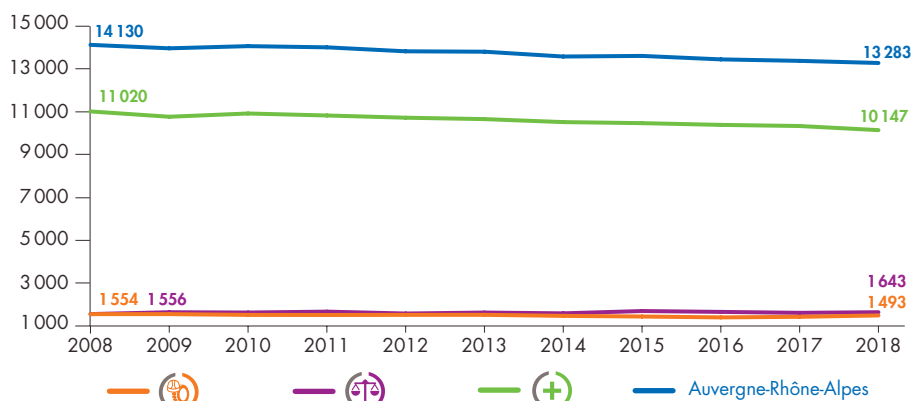
PROGRESSION MARQUÉE

Sur longue période, le nombre d'entreprises s'est accru de +87 unités.

En volume, la branche des cabinets d'avocats connaît la plus importante variation (+110 entreprises).

En raison du nombre d'entreprises qu'elle rassemble, l'évolution de cette branche influe très fortement l'ensemble du secteur.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par secteur

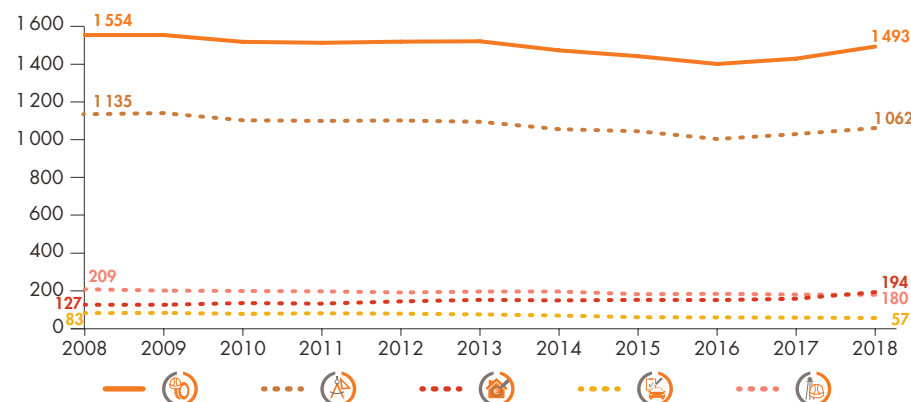


Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses par branche professionnelle



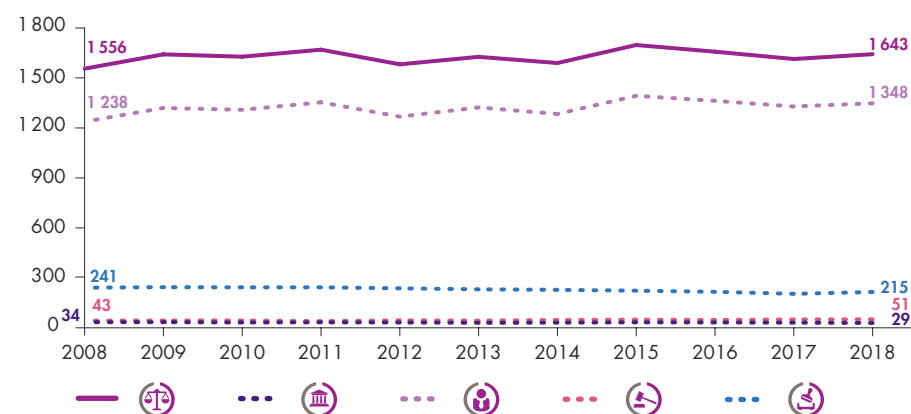
Secteur cadre de vie-technique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



Secteur juridique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



DIMINUTION MARQUÉE DU NOMBRE D'ENTREPRISES

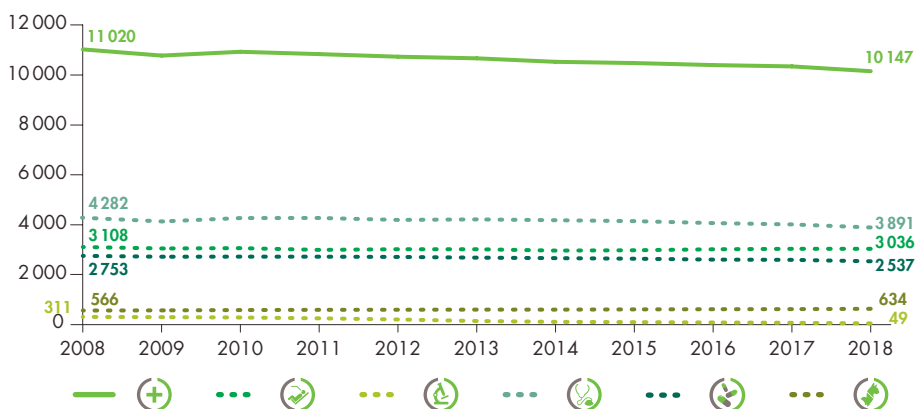
Par rapport à 2008, le secteur a vu le nombre d'entreprises reculer de - 873 unités.

À l'exception des cliniques vétérinaires, toutes les branches connaissent un repli.

L'évolution la plus importante en volume concerne les cabinets médicaux avec une variation de - 391 entreprises.



Secteur santé





REPLI DU NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

Le nombre d'entreprises employeuses est tendanciellement orienté à la baisse.

Le phénomène est particulièrement marqué pour le secteur juridique qui, en proportion, connaît la plus forte variation négative.

Le secteur cadre de vie-technique fait figure d'exception avec une augmentation du nombre d'entreprises.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine

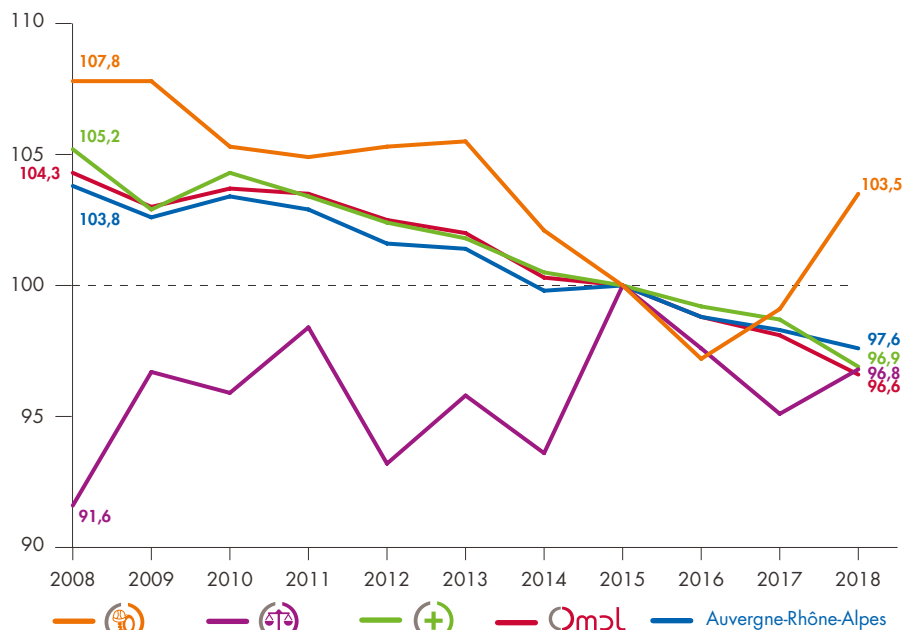


Cliniques vétérinaires

Le Baromètre Régional Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

À partir de 2015, des bases de données plus complètes permettent d'estimer le nombre d'établissements du secteur juridique et des entreprises d'experts en automobile. L'année est donc prise en référence.

Entreprises employeuses du champ de l'OMPL Évolution annuelle par secteur (indice base 100 en 2015)



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians sur la période 2008-2018. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



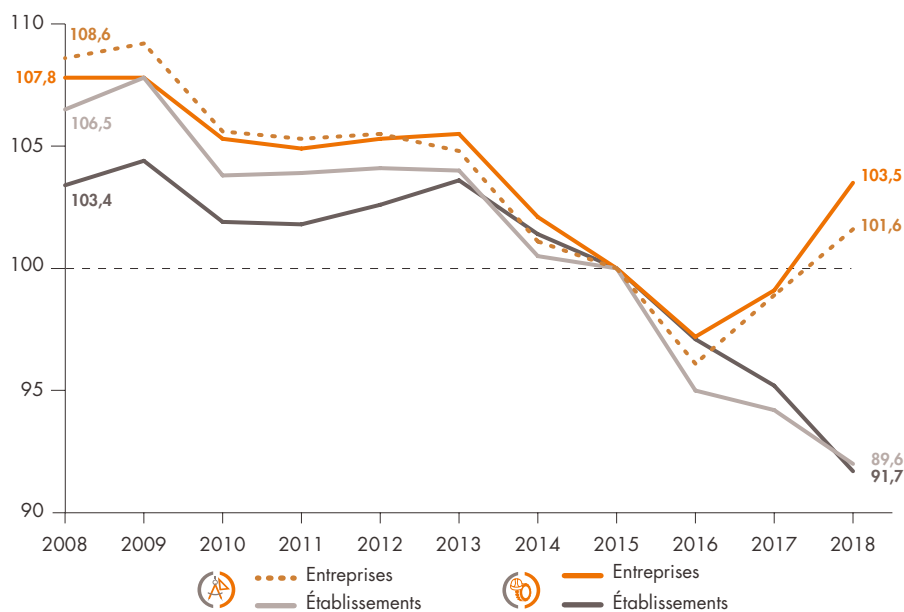
RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissements employeurs du secteur cadre de vie-technique Évolution annuelle (indice base 100 en 2015)



Entreprises d'architecture



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.

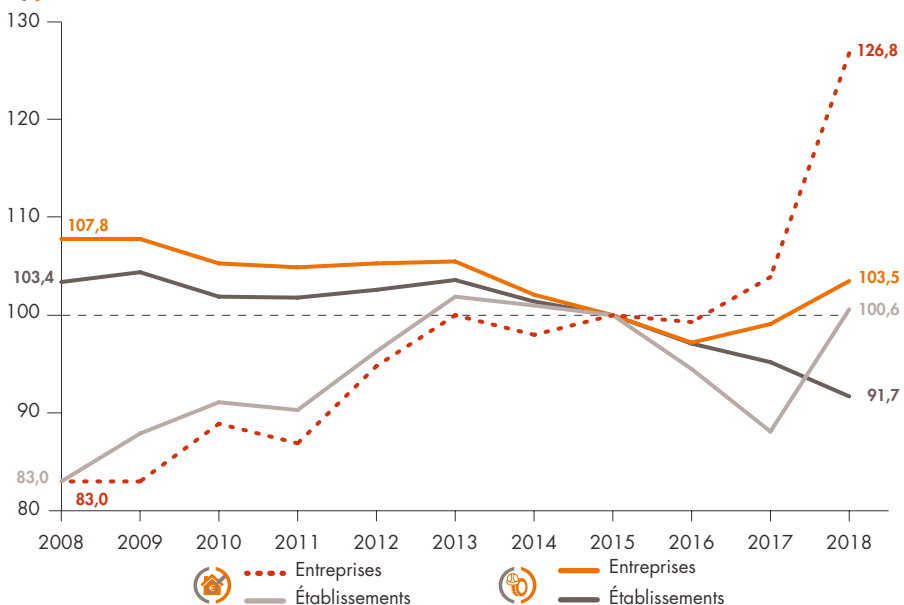


RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



Entreprises d'économistes de la construction



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

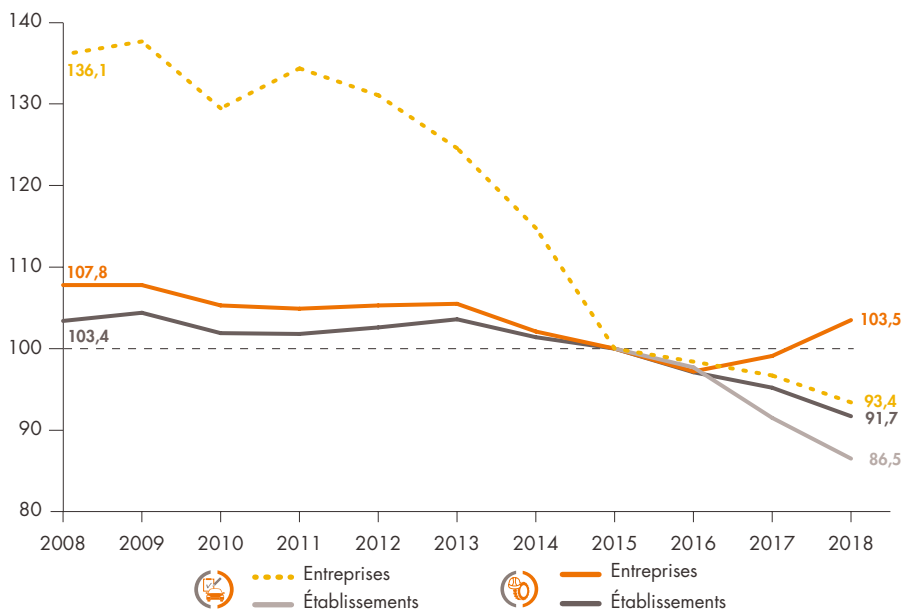
Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Entreprises d'experts en automobile



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

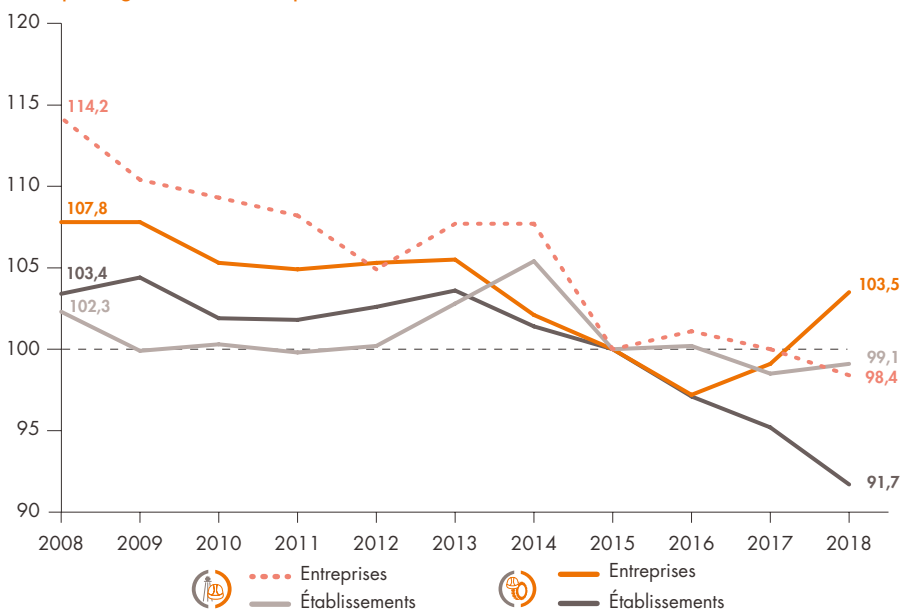
Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers





MOINS D'ENTREPRISES MAIS PLUS D'ÉTABLISSEMENTS

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué.

En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à s'accroître.

Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre mais leurs implantations géographiques se multiplient.

Le tissu entrepreneurial se densifie.

Entreprises employeuses du secteur juridique Évolution annuelle (indice base 100 en 2015)



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



PLUS D'ENTREPRISES MAIS MOINS D'ÉTABLISSEMENTS

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement augmenté.

En revanche, selon les données disponibles, le stock d'établissements tend à décroître.

Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre et leurs implantations géographiques sont moins nombreuses.

Le tissu entrepreneurial devient moins dense.



Cabinets d'avocats



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.

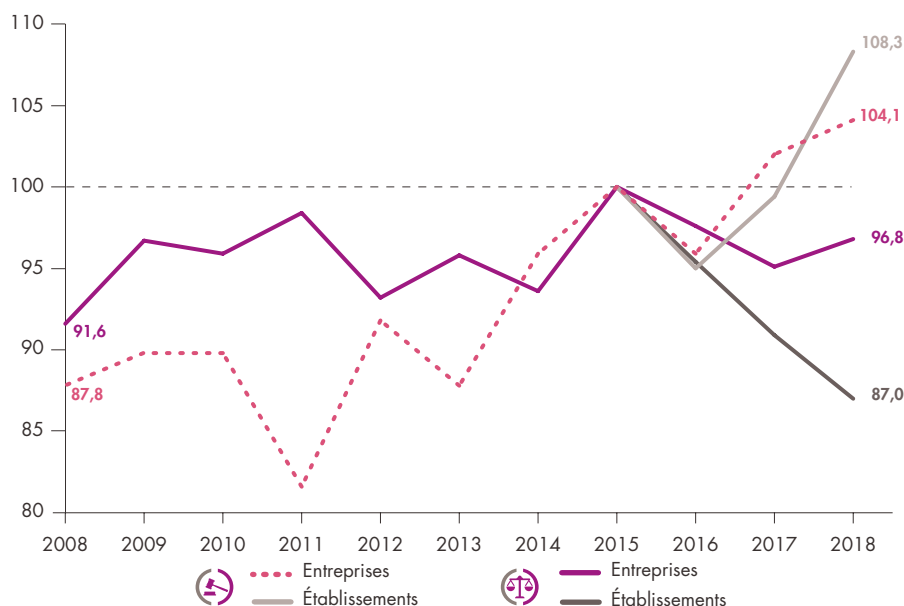


RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.

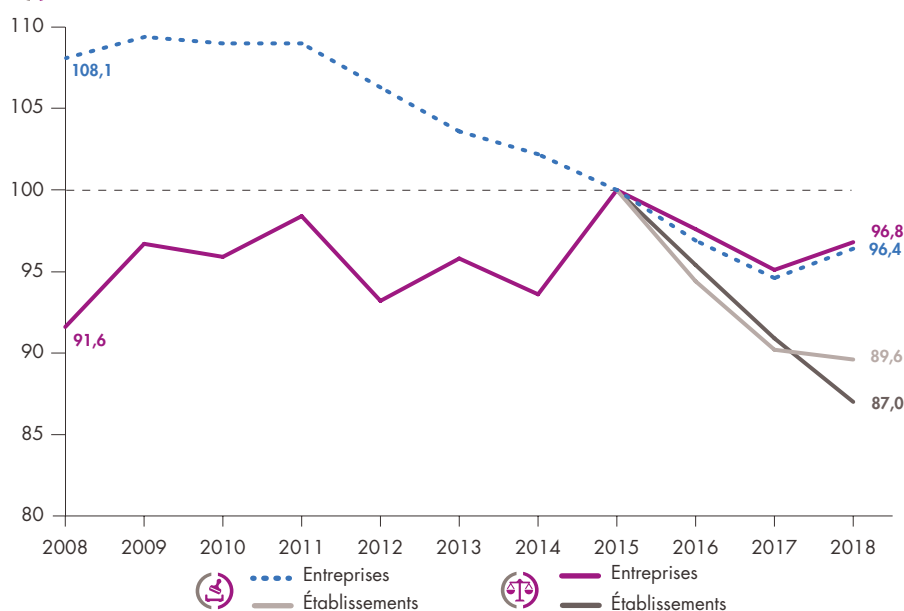


RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué. Selon les données disponibles, le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Études d'huissiers de justice



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a diminué.

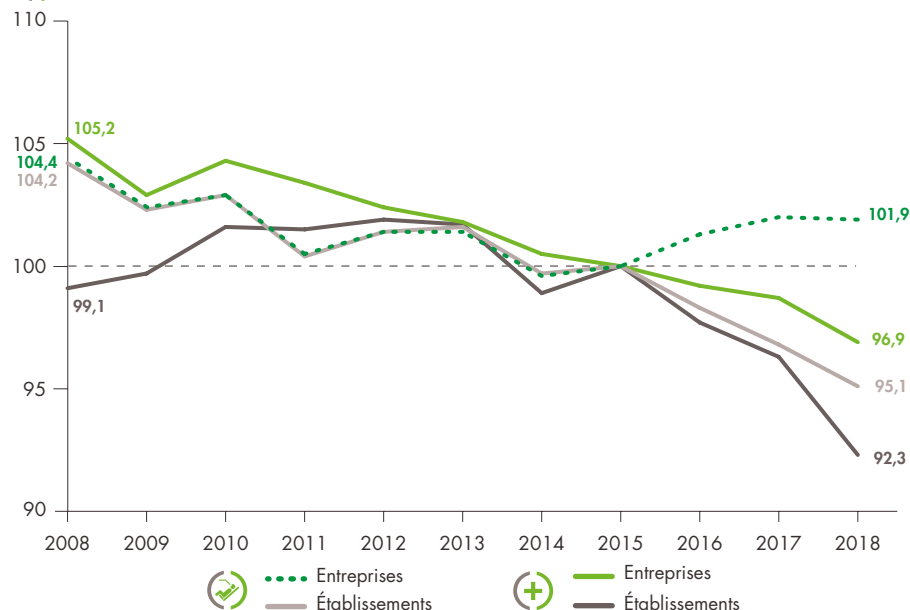
Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.

Entreprises et établissement employeurs du secteur santé Évolution annuelle (indice base 100 en 2015)



Cabinets dentaires



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



MOINS D'ENTREPRISES MAIS PLUS D'ÉTABLISSEMENTS

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué.

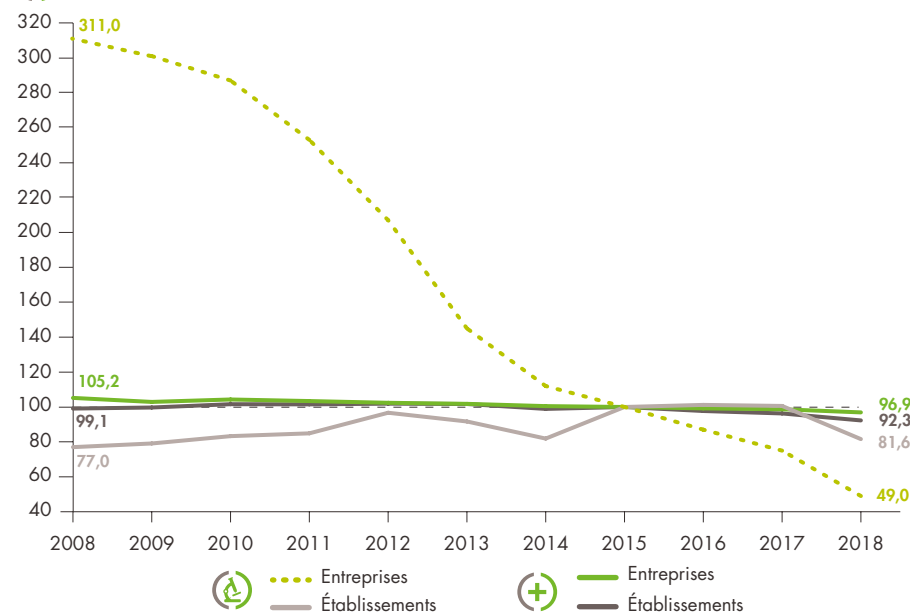
En revanche, le stock d'établissements tend à s'accroître.

Un mouvement de fusion des entreprises est à l'œuvre mais leurs implantations géographiques se multiplient.

Le tissu entrepreneurial se densifie.



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



RÉTRÉCISSEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

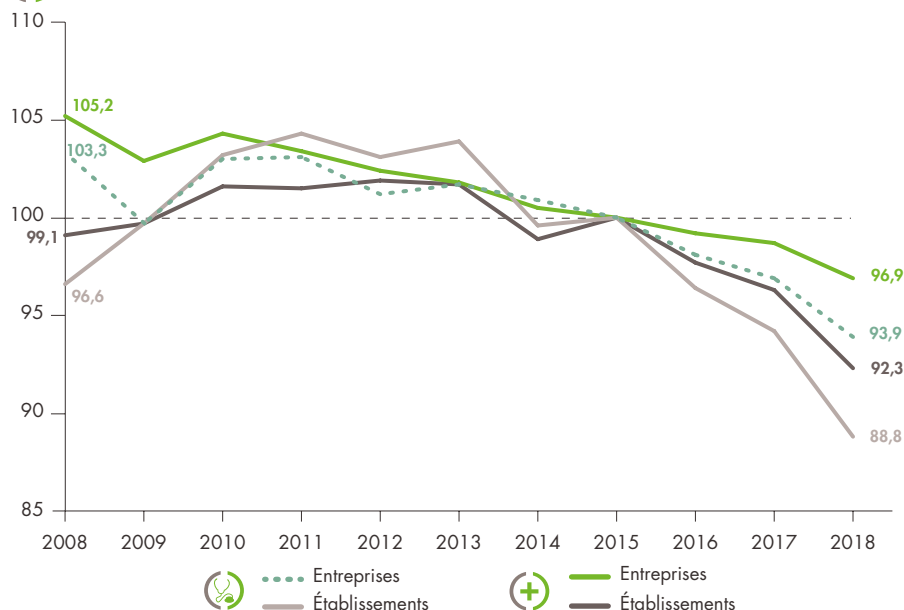
Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement diminué.

Le stock d'établissements suit un mouvement similaire.

Cette double tendance montre un repli global du nombre de structures employeuses.



Cabinets médicaux



MOINS D'ENTREPRISES

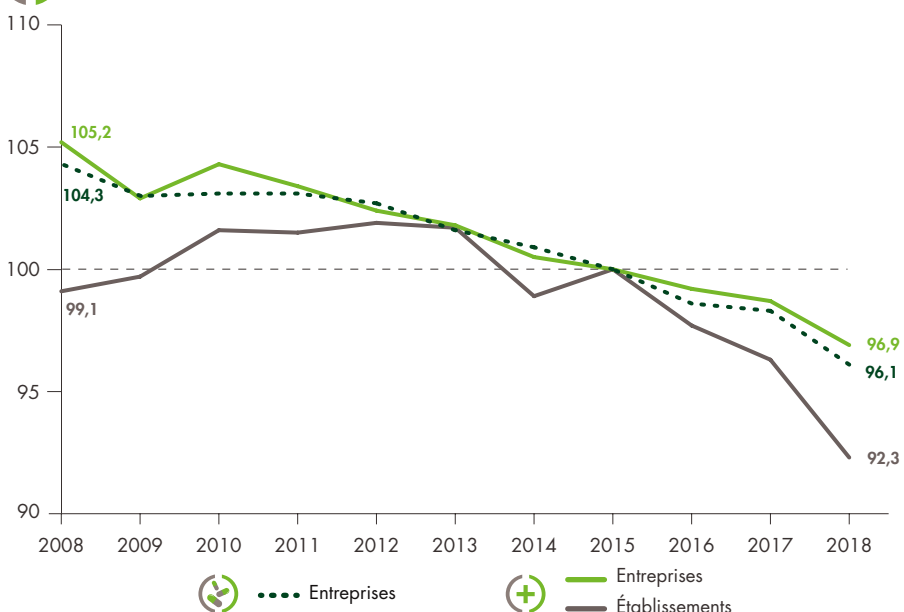
Par dispositions légales, la branche de la pharmacie d'officine regroupe uniquement des entreprises mono-établissement.

Leur volume est en diminution.

Par rapport à 2015, leur nombre a ainsi varié de -3,9 %.



Pharmacie d'officine



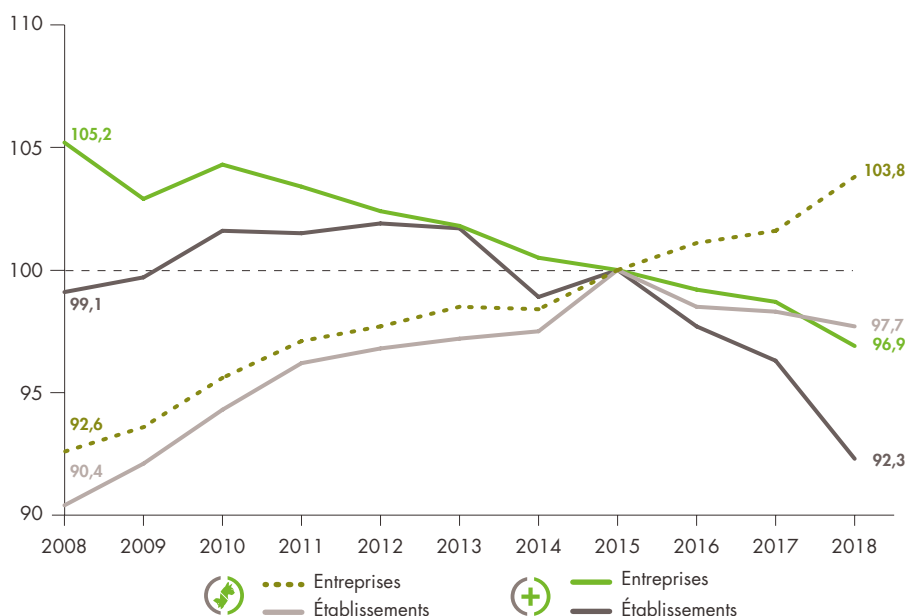


RENFORCEMENT DU TISSU ENTREPRENEURIAL

Par rapport à 2008, le stock d'entreprises a fortement augmenté. Le stock d'établissements suit un mouvement similaire. Cette double tendance montre une croissance globale du nombre de structures employeuses.



Cliniques vétérinaires



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018 ; Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, 2008 à 2015, Insee, fichiers Sirene 2015-2018. Estimations pour le nombre d'établissements.



UN MONDE DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les entreprises générant moins de 10 emplois en équivalent temps plein (ETP) représentent 95,2 % des entreprises du champ de l'OMPL.

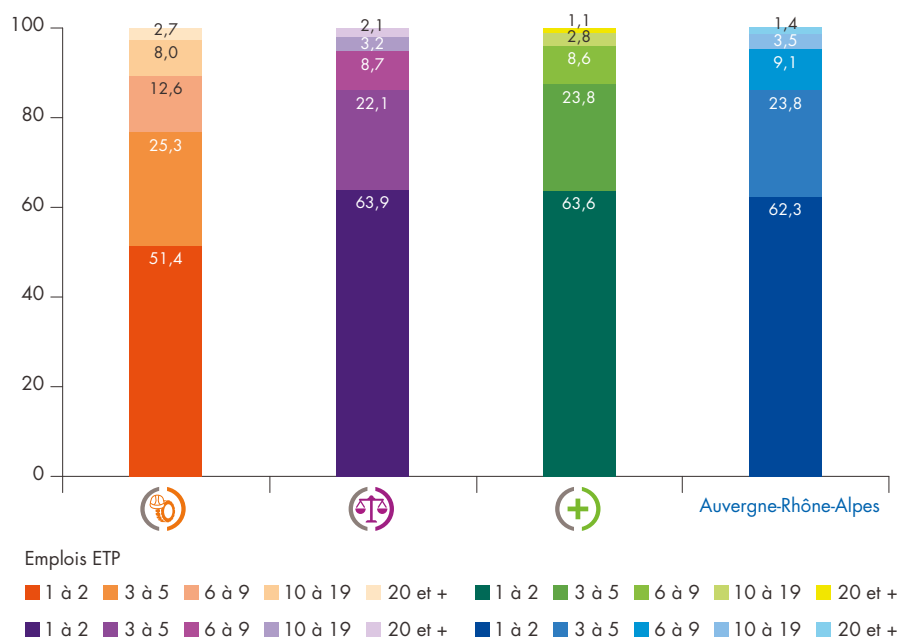
En Auvergne-Rhône-Alpes, les très petites entreprises animent les activités libérales.

Cette caractéristique se rencontre dans les trois secteurs avec quelques nuances.

Le secteur cadre de vie-technique est caractérisé par une sous-représentation des entreprises comptant un à neuf ETP (-5,9 points par rapport à l'ensemble de l'OMPL régional).

À l'opposé, cette taille d'entreprise est surreprésentée dans le secteur santé (+ 0,8 point).

Répartition des entreprises employeuses par taille et secteur (emploi ETP, %)



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



UN À CINQ EMPLOIS ETP

Huit entreprises sur dix génèrent un à cinq emplois ETP.

Néanmoins, des différences sont observables en fonction des branches.

Dans celle des entreprises d'experts en automobile, les entreprises de plus de neuf emplois ETP sont largement surreprésentées.

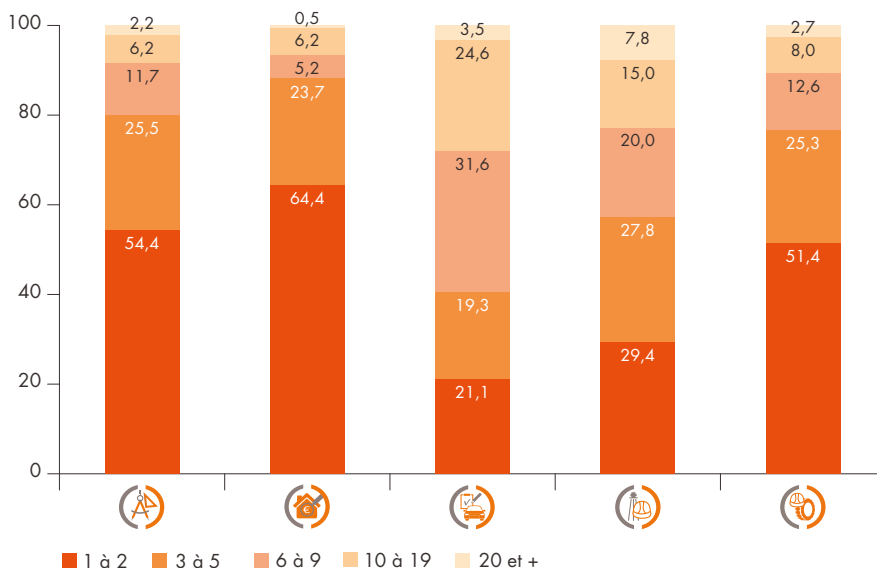
Dans une moindre mesure, c'est aussi le cas des cabinets de géomètres.

À l'opposé, les structures générant moins de six emplois ETP sont représentatives des entreprises d'architecture et des entreprises d'économistes de la construction.

Répartition des entreprises employeuses par taille et branche professionnelle (emplois ETP, %)



Secteur cadre de vie-technique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2018.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

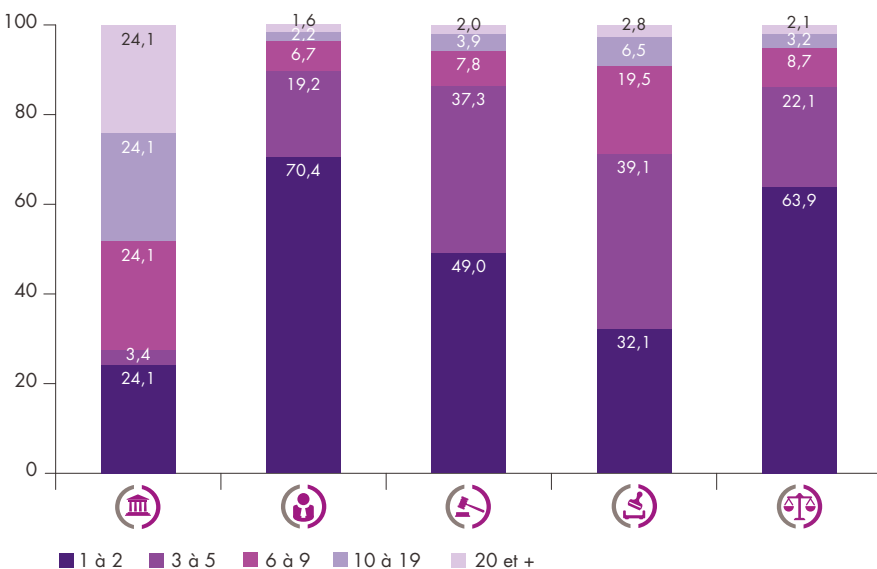
La branche des cabinets d'avocats est caractérisée par une surreprésentation des entreprises générant moins de six emplois ETP. La structure du secteur dépend directement de cette branche qui recouvre 82,0 % des entreprises.

Les répartitions sont assez différentes dans les autres branches.

Les études d'administrateurs et mandataires judiciaires et celles d'huissiers de justice comptant 10 salariés et plus sont relativement fréquentes.



Secteur juridique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2018.



MOINS DE SIX EMPLOIS ETP

87,4 % des entreprises du secteur génèrent un à cinq emplois ETP. Mais 83,6 % des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers en comptent au moins dix.

La configuration des cabinets dentaires, des cabinets médicaux et, dans une moindre mesure, des cliniques vétérinaires est symétriquement opposée, puisque la majorité de ces entreprises regroupe moins de trois emplois ETP.

Les pharmacies d'officine sont dans une situation intermédiaire, car celles qui génèrent de trois à cinq emplois ETP sont majoritaires.



Secteur santé



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2018.



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

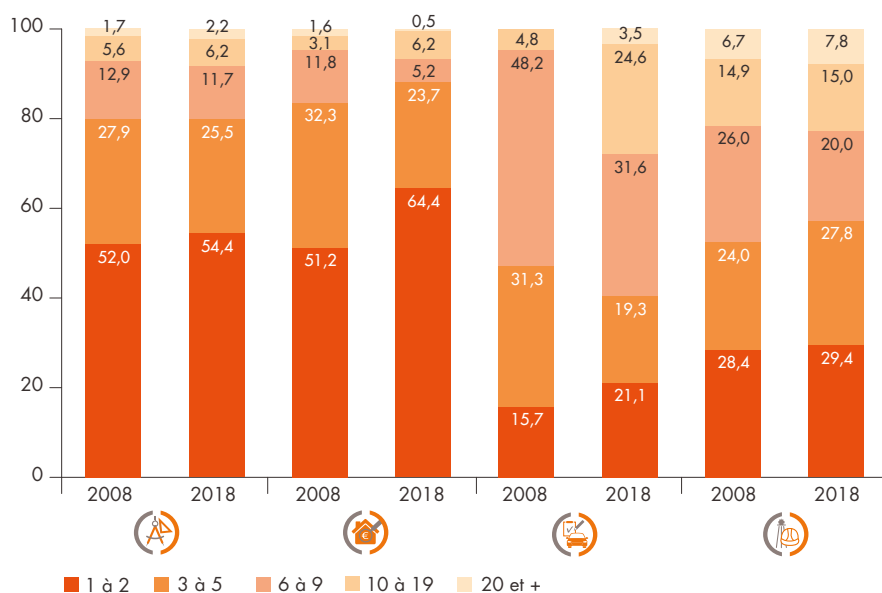
Le secteur est marqué par une évolution différenciée des branches.

Les structures comptant moins de cinq emplois ETP progressent parmi les entreprises d'économistes de la construction et les cabinets de géomètres.

À l'opposé, la part des entreprises d'au moins dix emplois s'accroît fortement parmi les entreprises d'experts en automobile.



Secteur cadre de vie-technique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



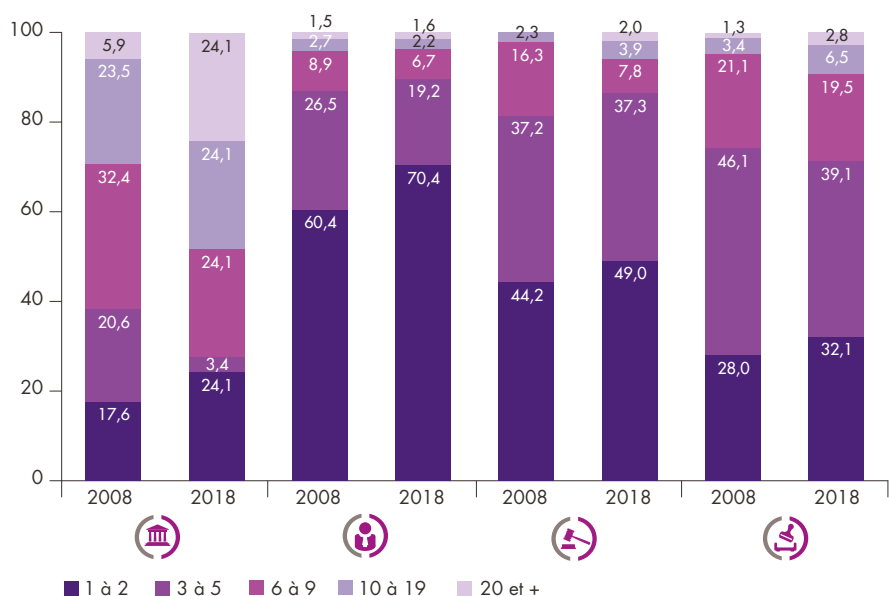
ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES MARQUÉES

Pour toutes les branches sauf les études d'administrateurs et mandataires judiciaires, la part des entreprises générant moins de trois emplois ETP est celle qui a le plus progressé.

Ce sont les entreprises comptant 10 à 19 emplois qui se distinguent pour cette branche.



Secteur juridique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



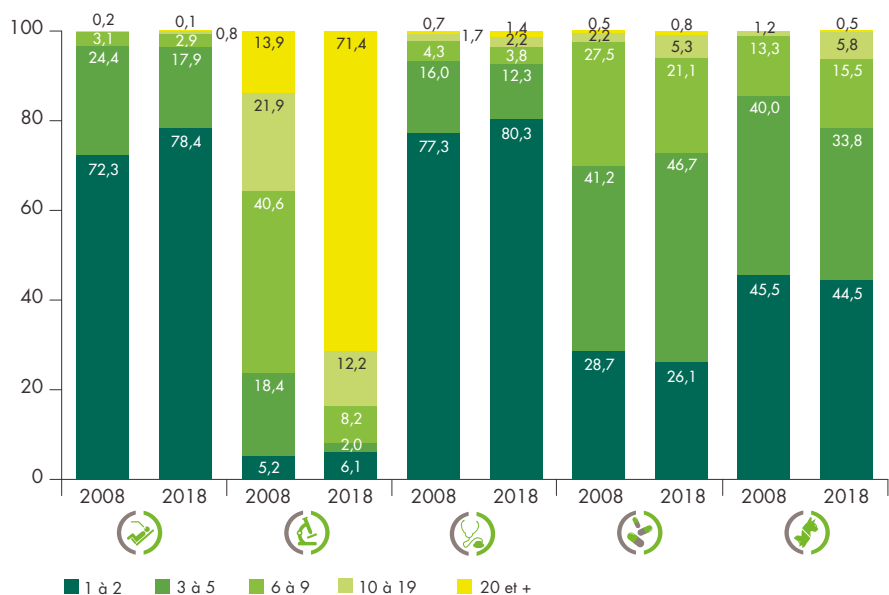
DIFFÉRENTES TRAJECTOIRES D'ÉVOLUTION

Dans la branche des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, c'est la part des entreprises générant plus de 19 emplois ETP qui connaît la plus forte progression.

Les autres branches évoluent entre progression des entreprises de taille réduite et de celles comptant 10 à 19 emplois ETP.



Secteur santé



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



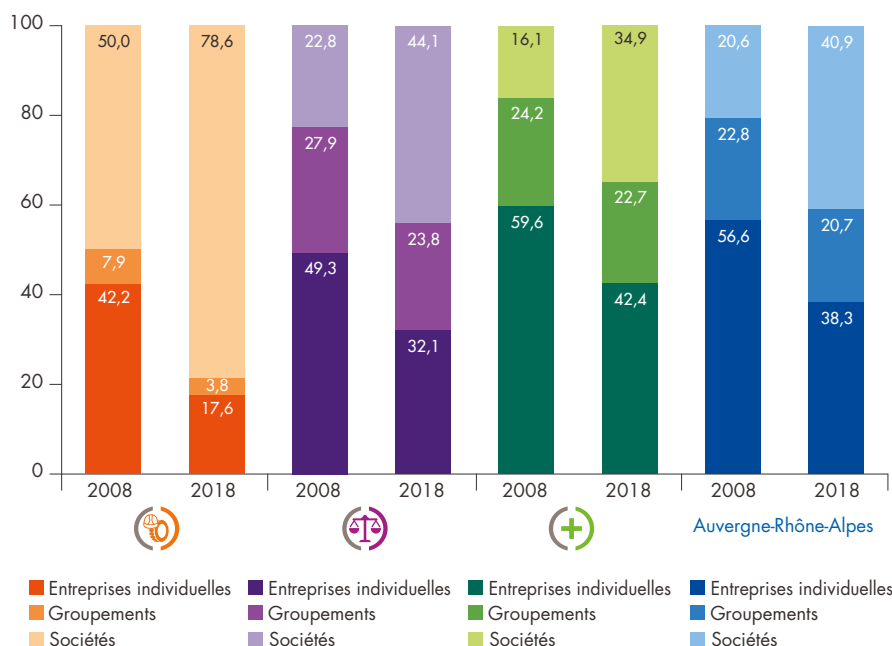
DOMINANCE DES SOCIÉTÉS

Traditionnellement, l'entreprise individuelle est la structure juridique la plus fréquente.

Mais, par rapport à 2008, elle n'est plus prépondérante dans les secteurs cadre de vie-technique et juridique.

Dans tous les secteurs, elle perd du terrain au profit des sociétés. Ce phénomène reflète une gestion plus entrepreneuriale des structures.

Répartition des entreprises employeuses par statut juridique et secteur (%)



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



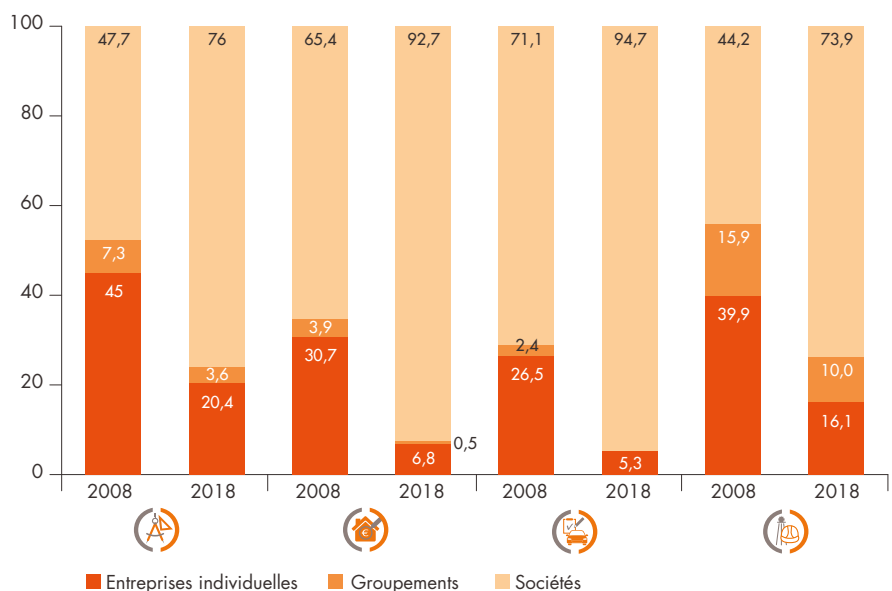
TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Par rapport à 2008, la part des sociétés a fortement augmenté dans toutes les branches du secteur. Le phénomène est particulièrement sensible pour les entreprises d'experts en automobile.

Cette évolution traduit une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses par statut juridique et branche professionnelle (%)

Secteur cadre de vie-technique



Données au 01/01. Sources : Actalians, bases adhérents, 2008-2018.



TOUJOURS PLUS DE SOCIÉTÉS

Par rapport à 2008, les cabinets d'avocats restent majoritairement constitués sous forme d'entreprises individuelles.

Néanmoins, les sociétés et les groupements tendent à gagner du terrain dans toutes les branches.



Secteur juridique



ENCORE BEAUCOUP D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Les branches du secteur sont traditionnellement marquées par une forte proportion d'entreprises individuelles.

Mais, les laboratoires de biologie médicale, la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires comptent de plus en plus de sociétés commerciales qui constituent aujourd'hui la forme juridique dominante.

Ces évolutions traduisent d'importantes mutations du tissu entrepreneurial.



Secteur santé





La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Baromètre régional Emploi - Formation AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Salariés

Effectifs salariés
Effectif par genre
Catégories sociales
Contrats de travail
Temps de travail
Pyramide d'âge
Mobilité annuelle
Rémunération nette annuelle
Formation professionnelle
Chômage annuel

Retrouver l'ensemble des baromètres sur :
www.ompl.fr

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Effectifs salariés régionaux du champ de l'OMPL

	Auvergne Rhône-Alpes	Bourgogne Franche Comté	Bretagne	Centre-Val de Loire	Corse	DOM	Grand Est	Hauts-de France	Île-de France	Normandie	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Pays de la Loire	PACA	Ompl
	8 042	1 390	2 951	1 478	284	1 119	3 304	3 411	15 857	2 077	4 822	4 310	3 448	3 657	56 150
	5 162	714	1 906	745	172	543	2 084	1 993	12 337	1 122	2 753	2 633	2 154	2 129	36 447
	662	65	124	82	14*	62*	144	110	655	131	256	226	225	181	2 937
	590	216	207	241	28	130	371	534	884	287	504	487	391	466	5 336
	1 628	395	714	410	70	384	705	774	1 981	537	1 309	964	678	881	11 430
	6 773	1 435	1 944	1 734	242	1 077	3 516	3 898	23 704	2 234	4 176	4 180	2 354	4 895	62 162
	439	112	153	149	19*	86*	241	239	790	124	291	319	153	346	3 461
	4 936	840	1 356	1 023	129*	612*	2 263	2 390	19 404	1 385	2 682	2 713	1 674	3 156	44 563
	232	67	137	106	ND ¹	ND ¹	95	202	1 373	157	132	145	100	172	2 918
	1 166	416	298	456	94	379	917	1 067	2 137	568	1 071	1 003	427	1 221	11 220
	37 724	13 145	15 309	11 641	1 641	8 655	28 508	27 396	52 035	15 605	29 840	32 118	16 675	30 045	320 337
	5 790	1 671	2 016	1 432	179	1 095	4 354	2 866	8 310	1 666	3 409	3 792	2 157	4 027	42 764
	5 395	1 796	1 997	1 693	217	1 307	4 140	3 838	8 360	2 051	4 071	4 627	2 123	4 557	46 172
	10 026	3 236	4 178	3 030	398	1 939	7 647	7 740	13 141	3 910	8 308	9 564	4 706	7 930	85 753
	13 870	5 270	5 688	4 635	737	3 958	10 784	11 273	19 689	6 516	11 675	12 144	6 160	11 988	124 387
	2 643	1 172	1 430	851	110	356	1 583	1 679	2 535	1 462	2 377	1 991	1 529	1 543	21 261
Total	52 539	15 970	20 204	14 853	2 167	10 851	35 328	34 705	91 596	19 916	38 838	40 608	22 477	38 597	438 649

* : Donnée estimée.

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

**52 539 SALARIÉS**

La région concentre 12,0 % de l'emploi salarié total du champ de l'OMPL.

Elle se situe à la seconde place, entre l'Île-de-France et l'Occitanie.

Son poids diffère selon les branches.

Il est plus important pour les entreprises d'économistes de la construction, les cabinets de géomètres et les entreprises d'architecture.

**Secteur cadre de vie-technique**

Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

**Secteur juridique**

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice

**Secteur santé**

Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Poids de la région dans l'ensemble national (%)

Branches professionnelles	Auvergne-Rhône-Alpes	Autres régions
	14,3	85,7
	14,2	85,8
	22,5	77,5
	11,1	88,9
	14,2	85,8
	10,9	89,1
	12,7	87,3
	11,1	88,9
	8,0	92,0
	10,4	89,6
	11,8	88,2
	13,5	86,5
	11,7	88,3
	11,7	88,3
	11,2	88,8
	12,4	87,6
Ompl régional	12,0	88,0



TROIS QUARTS DES EFFECTIFS DANS DES TPE

77,3 % des salariés du champ de l'OMPL régional travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par taille d'entreprise (%)

Branches professionnelles	Taille d'entreprises en nombre de salariés					
	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus	Non déterminé ¹
	28,4	24,8	22,9	13,8	9,1	1,1
	34,6	26,2	20,0	11,5	7,7	0,0
	37,6	20,2	39,0	ND ¹	ND ¹	3,2
	ND ¹	25,6	24,1	16,9	22,0	11,4
	15,4	21,9	25,1	25,4	12,2	0,0
	39,1	20,3	12,1	13,8	12,0	2,6
	7,3	15,3	21,2	40,3	15,9	0,0
	44,3	17,4	9,1	11,8	15,1	2,3
	37,5	32,8	ND ¹	9,5	ND ¹	20,3
	29,5	31,9	23,9	13,4	ND ¹	1,3
	39,9	25,0	12,8	8,0	14,0	0,2
	76,3	18,3	4,4	1,0	0,0	0,0
	4,7	ND ¹	2,3	11,1	80,6	1,2
	50,9	12,7	13,2	15,2	7,9	0,0
	29,8	44,3	19,1	5,7	1,1	0,0
	42,8	36,0	18,2	2,6	ND ¹	0,4
Ompl régional	38,3	24,6	14,4	9,7	13,0	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



ÉTABLISSEMENTS DE TAILLE RÉDUITE

L'importance des structures à taille humaine est d'autant plus marquée que les établissements de moins de 20 salariés emploient 85,9 % des effectifs.

En conséquence de l'article L 5125-17 du Code de santé publique prévoyant qu'une officine ne peut pas être dotée d'établissements, la répartition des salariés par établissement est similaire à celle des entreprises.

Répartition des salariés par taille d'établissement (%)

Branches professionnelles	Taille d'établissements en nombre de salariés					
	1 à 4	5 à 9	10 à 19	20 à 49	50 et plus	Non déterminé ¹
	32,5	27,1	24,5	8,8	6,5	0,5
	36,9	26,5	20,2	9,2	7,2	0,0
	40,6	19,9	36,1	ND ¹	ND ¹	3,3
	12,7	32,2	39,7	11,9	ND ¹	3,6
	22,5	30,0	28,0	10,3	9,1	0,0
	43,3	20,0	15,9	11,4	6,7	2,7
	18,9	31,4	35,1	14,6	0,0	0,0
	47,7	17,8	12,5	11,0	9,3	1,8
	44,0	ND ¹	19,0	3,0	ND ¹	34,1
	33,4	29,2	22,7	13,3	ND ¹	1,3
	41,3	29,1	16,5	8,8	4,2	0,0
	76,6	18,7	3,7	1,0	0,0	0,0
	9,6	23,1	25,7	23,6	18,0	0,0
	52,2	15,9	15,3	11,7	4,8	0,0
	29,8	44,3	19,1	5,7	1,1	0,0
	46,3	35,2	15,7	2,5	ND ¹	0,3
Ompl régional	40,3	27,9	17,7	9,2	5,0	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Le taux régional de féminisation dans le champ de l'OMPL est très élevé.

Toutefois, si la parité est pratiquement atteinte dans le secteur cadre de vie-technique, le secteur juridique et le secteur santé recrutent avant tout des femmes.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

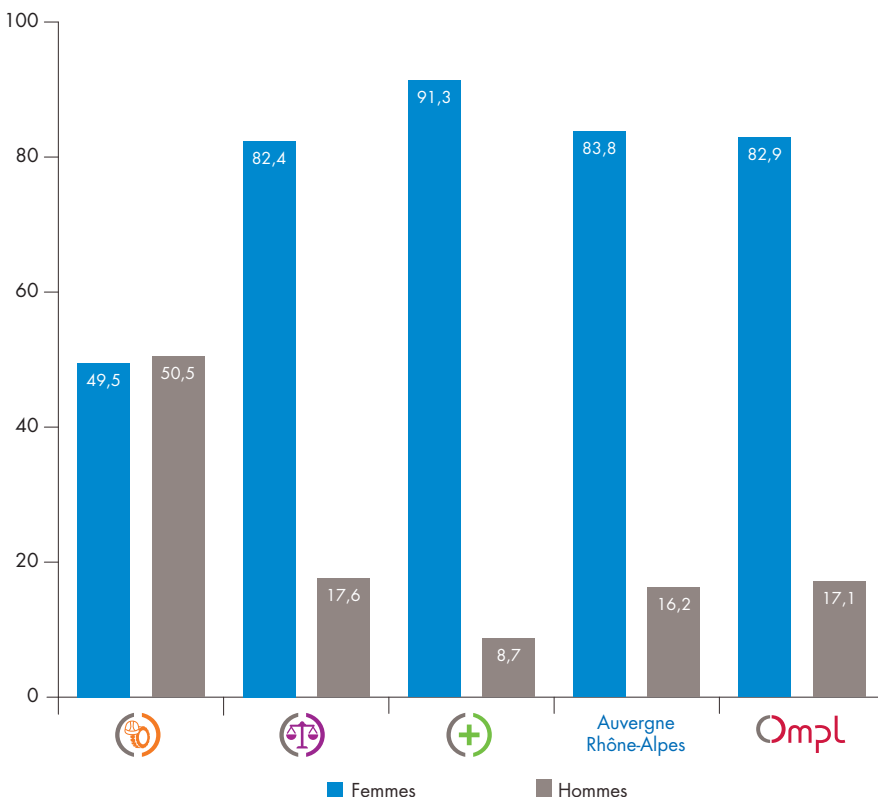


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par genre et secteur professionnel (%)





MAJORITÉ DE FEMMES DANS PLUS DE 2/3 DES BRANCHES

- Le secteur cadre de vie-technique est le second employeur (15,3 % des emplois). Il est le moins féminisé alors que la branche des entreprises d'architecture, qui concentre 64,2 % des emplois sectoriels, compte une majorité de femmes.
- La féminisation du secteur juridique (12,9 % des emplois régionaux) est structurée par la branche des cabinets d'avocats (72,9 % des emplois sectoriels). Les autres branches sont toutefois fortement féminisées.
- Le secteur santé est le premier employeur régional (71,8 % des emplois). Le taux de féminisation des branches est très élevé, notamment pour les cabinets dentaires et les cabinets médicaux.

Répartition des emplois par genre et branche professionnelle

Branches professionnelles	Femmes	%	Hommes	%	Total
	3 979	49,5	4 063	50,5	8 042
	2 896	56,1	2 266	43,9	5 162
	278	42,0	384	58,0	662
	280	47,5	310	52,5	590
	525	32,2	1 103	67,8	1 628
	5 580	82,4	1 193	17,6	6 773
	351	80,0	88	20,0	439
	4 257	86,2	679	13,8	4 936
	115	49,6	117	50,4	232
	857	73,5	309	26,5	1 166
	34 457	91,3	3 267	8,7	37 724
	5 598	96,7	192	3,3	5 790
	4 857	90,0	538	10,0	5 395
	9 287	92,6	739	7,4	10 026
	12 320	88,8	1 550	11,2	13 870
	2 395	90,6	248	9,4	2 643
Auvergne-Rhône-Alpes	44 016	83,8	8 523	16,2	52 539
Ompl	36 3429	82,9	75 220	17,1	438 649



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



IMPORTANTE PROPORTION D'EMPLOYÉS

Près de la moitié des salariés sont des employés mais des écarts sectoriels importants sont observés. Les cadres et les professions intermédiaires sont surreprésentés dans le secteur cadre de vie-technique. Tout comme les employés dans le secteur juridique.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architectes



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

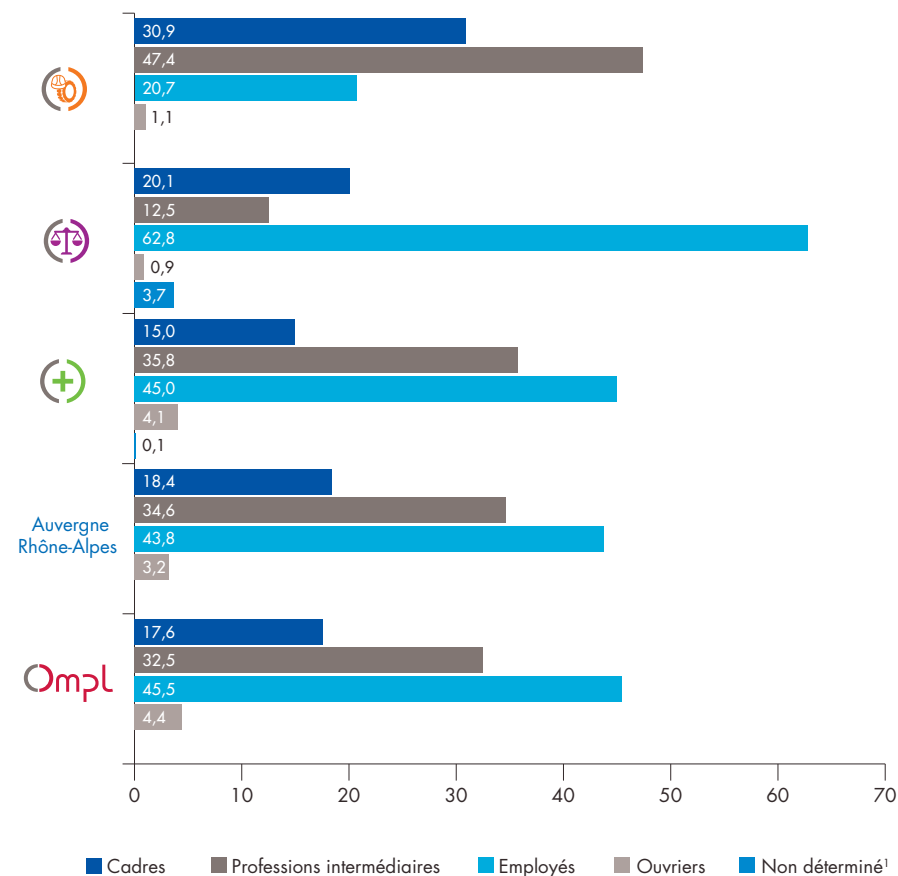


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur professionnel (%)



¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Les entreprises d'architecture et les cabinets de géomètres structurent la composition socioprofessionnelle du secteur cadre de vie-technique. L'effet est très sensible pour les professions intermédiaires.
- Toutes les branches du secteur juridique recrutent majoritairement des employés. Les cabinets d'avocats se démarquent par une surreprésentation des cadres. Une surreprésentation des employés est constatée dans les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Relativement au secteur santé, caractérisé par une forte proportion d'employés, les cliniques vétérinaires et les pharmacies d'officine recrutent plus de cadres. Les pharmacies d'officine se démarquent aussi par une proportion accrue de professions intermédiaires.

Répartition des salariés par catégorie sociale et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	30,9	47,4	20,7	1,1	0,0
	41,3	39,3	18,6	0,8	0,0
	18,1	51,1	27,6	3,2	0,0
	18,6	31,5	47,8	2,0	0,0
	7,6	77,1	14,5	0,9	0,0
	20,1	12,5	62,8	0,9	3,7
	ND ¹	14,8	78,1	ND ¹	7,1
	27,0	9,5	60,7	0,7	2,1
	12,1	6,9	69,4	11,6	0,0
	ND ¹	25,5	64,9	ND ¹	9,6
	15,0	35,8	45,0	4,1	0,1
	2,6	2,0	92,0	3,4	0,0
	5,9	55,9	30,9	7,3	0,0
	2,5	21,8	71,8	3,9	0,0
	28,8	57,5	10,1	3,5	0,0
	35,5	7,9	51,9	2,9	1,7
Auvergne-Rhône-Alpes	18,4	34,6	43,8	3,2	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

FÉMINISATION VARIABLE
SELON LA BRANCHE

- Par rapport au secteur cadre de vie-technique, les femmes sont surreprésentées chez les employés des entreprises d'experts en automobile. Dans une moindre mesure, la féminisation est aussi marquée pour les professions intermédiaires des cabinets de géomètres.
- Dans le secteur juridique, les femmes sont largement surreprésentées parmi les employés. Les cabinets d'avocats jouent un rôle notable dans cette configuration mais la surreprésentation est encore plus importante dans les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires.
- Relativement au secteur santé, le taux de féminisation des employés est supérieur dans les cabinets dentaires, les cabinets médicaux et les cliniques vétérinaires. Pour la pharmacie d'officine, la surreprésentation féminine caractérise les cadres et les professions intermédiaires.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale
et de la branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
	26,3	36,6	35,0	0,2	1,9
	35,8	36,5	27,4	0,3	0,0
	ND ¹	38,5	48,9	ND ¹	12,6
	3,6	3,6	92,9	ND ¹	0,0
	ND ¹	53,5	38,9	ND ¹	7,6
	18,2	12,1	66,9	0,5	2,4
	ND ¹	11,4	82,3	ND ¹	6,3
	22,3	10,0	64,9	0,6	2,2
	ND ¹	ND ¹	87,0	ND ¹	13,0
	7,5	24,6	67,9	ND ¹	0,0
	12,9	35,7	47,6	3,7	0,1
	1,5	1,4	93,8	3,3	0,0
	4,9	57,0	33,0	5,1	0,0
	1,6	19,1	75,3	3,9	0,0
	26,2	60,6	9,9	3,3	0,0
	31,5	8,5	55,5	2,9	1,6
Auvergne-Rhône-Alpes	15,0	32,8	49,2	3,0	0,0
Ompl	14,3	30,9	50,6	4,1	0,0

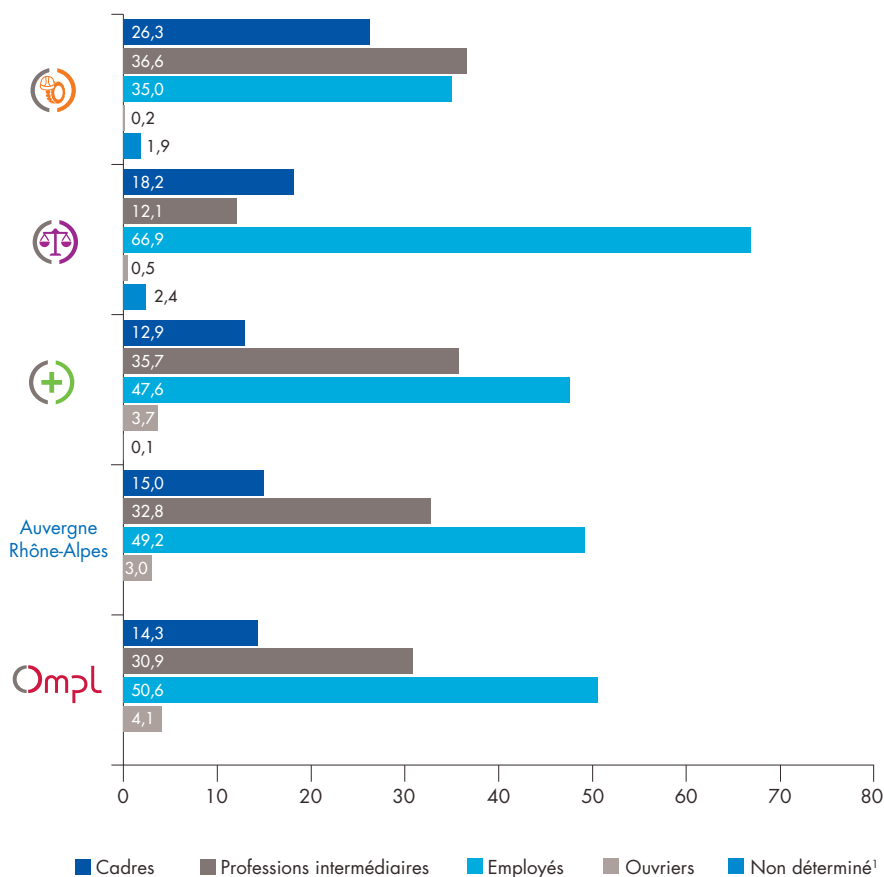
¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

**FAIBLE FÉMINISATION EN
DEHORS DES EMPLOYÉS**

Tous secteurs confondus, seuls les employés tendent à la parité.

Dans le secteur juridique, la féminisation des employés est très marquée.

Relativement à la moyenne régionale, les professions intermédiaires sont plus féminisées dans les secteurs cadre de vie-technique et santé.

Répartition des femmes en fonction de la catégorie sociale et du secteur (%)

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

LARGE DOMINANCE DES CONTRATS PÉRENNES

Quel que soit le secteur, plus de huit salariés sur dix exercent dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée.

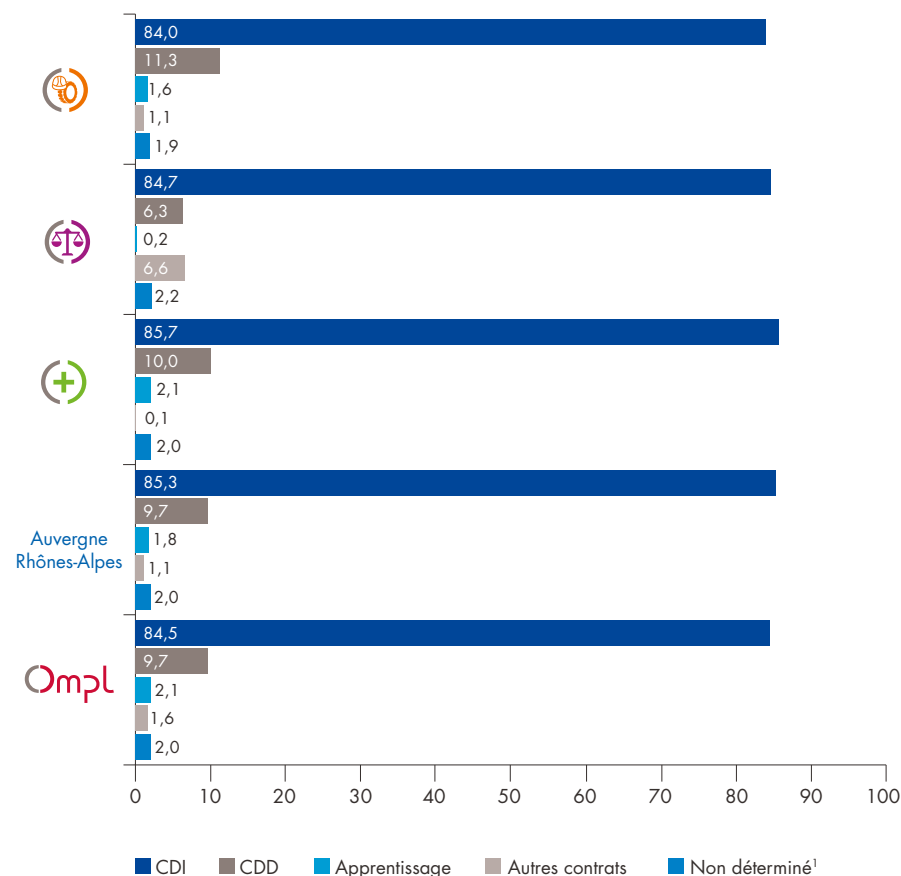
Le secteur cadre de vie-technique se distingue par la plus forte proportion de contrats à durée déterminée.

-  Secteur cadre de vie-technique
-  Entreprises d'architecture
-  Entreprises d'économistes de la construction
-  Entreprises d'experts en automobile
-  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

-  Secteur juridique
-  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
-  Cabinets d'avocats
-  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
-  Études d'huissiers de justice

-  Secteur santé
-  Cabinets dentaires
-  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
-  Cabinets médicaux
-  Pharmacie d'officine
-  Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



CDI: CONTRAT DE RÉFÉRENCE

- Dans le secteur cadre de vie-technique, la branche des entreprises d'experts en automobile a plus souvent recours au CDI que les autres. Ce type de contrat reste néanmoins fortement représenté dans les autres branches du secteur.
- Dans le secteur juridique, les cabinets d'avocats se distinguent par une utilisation accrue des contrats « autres » (8,8 %). Il s'agit, en général, de stages rémunérés.
- Dans le secteur santé, les CDD sont surreprésentés pour les cliniques vétérinaires, les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et la pharmacie d'officine.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	CDI	CDD	Apprentissage	Autres contrats	Non déterminé ¹
	84,0	11,3	1,6	1,1	1,9
	81,8	13,8	0,9	1,6	1,9
	82,8	8,8	2,9	0,8	4,8
	94,6	4,2	ND ¹	ND ¹	1,2
	87,7	7,1	4,2	ND ¹	1,0
	84,7	6,3	0,2	6,6	2,2
	88,2	6,6	ND ¹	3,0	2,3
	83,7	5,7	0,2	8,8	1,6
	87,9	9,5	ND ¹	ND ¹	2,6
	87,5	8,2	ND ¹	ND ¹	4,3
	85,7	10,0	2,1	0,1	2,0
	86,3	6,6	ND ¹	0,1	7,0
	87,9	11,5	0,1	ND ¹	0,5
	89,9	9,1	0,1	0,1	0,9
	83,0	10,2	5,6	0,2	1,0
	78,5	17,3	ND ¹	ND ¹	4,2
Auvergne-Rhône-Alpes	85,3	9,7	1,8	1,1	2,0
	84,5	9,7	2,1	1,6	2,0

¹ : non déterminé pour cause de secret statistique.



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

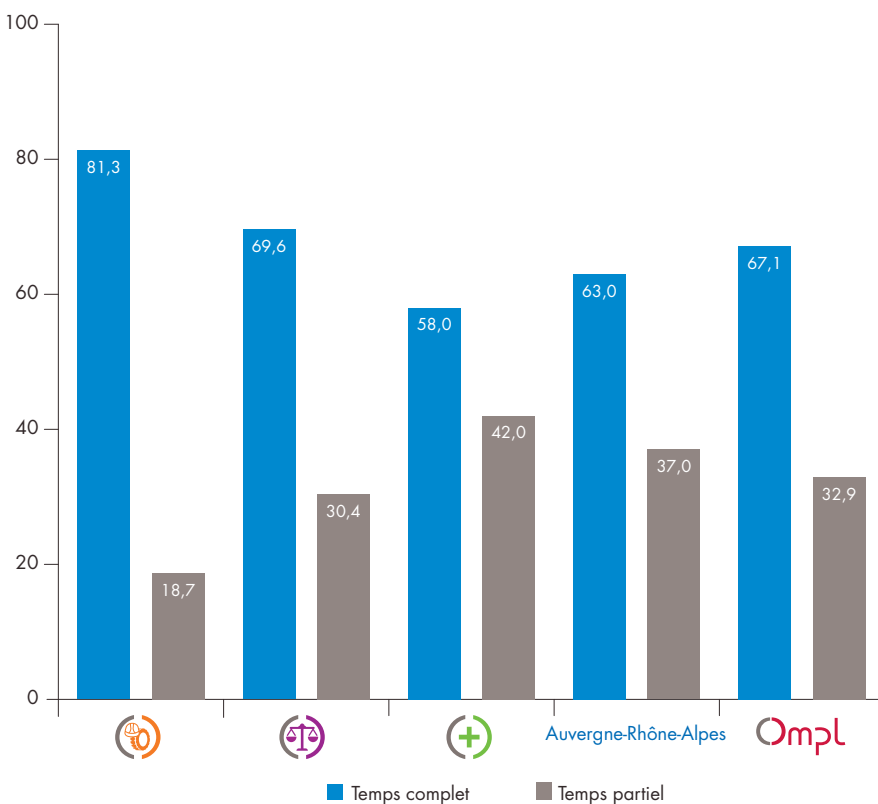


PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement inférieure à celle observée au niveau national.

Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires



VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les entreprises d'économistes de la construction et les entreprises d'architecture.
- Les branches du secteur juridique sont aussi caractérisées par une surreprésentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cliniques vétérinaires.

Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel
	81,3	18,7
	82,1	17,9
	82,9	17,1
	73,2	26,8
	81,1	18,9
	69,6	30,4
	84,7	15,3
	65,6	34,4
	78,0	22,0
	79,2	20,8
	58,0	42,0
	57,4	42,6
	67,5	32,5
	52,3	47,7
	61,0	39,0
	45,4	54,6
Auvergne-Rhône-Alpes	63,0	37,0
Ompl	67,1	32,9

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MOINS DE 35 ANS POUR PLUS D'UN TIERS DES SALARIÉS

Globalement, les salariés de la région sont aussi âgés que la moyenne nationale.

Néanmoins, le secteur cadre de vie-technique se distingue par une population relativement plus jeune.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

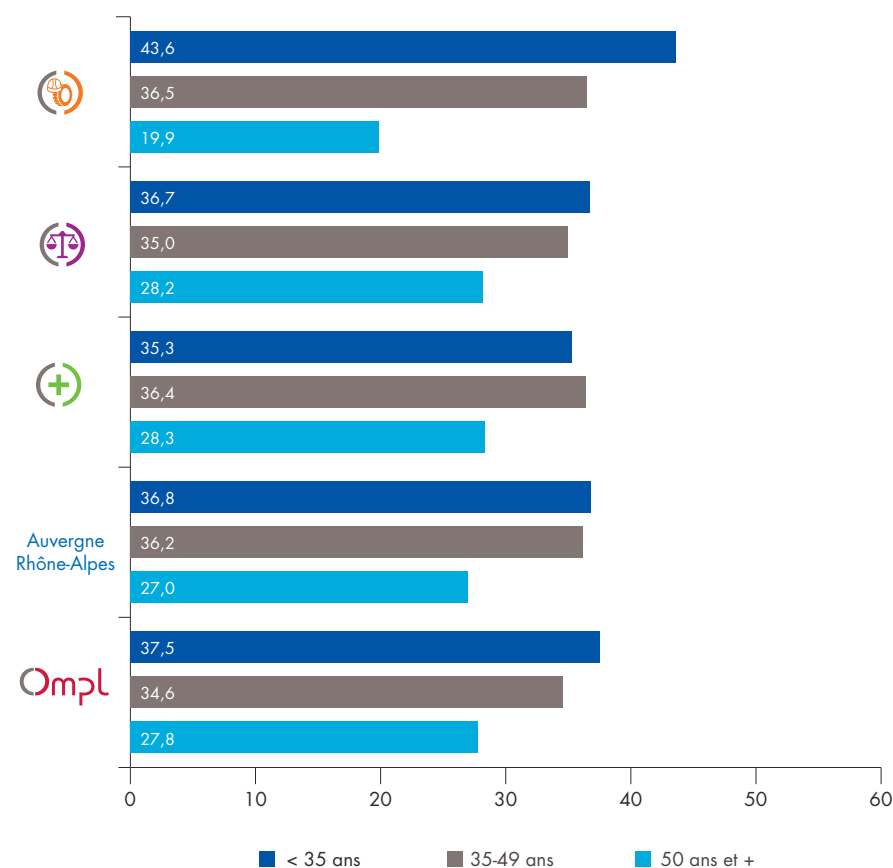


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Répartition des salariés par tranche d'âge et secteur professionnel (%)





FORTE VARIABILITÉ ENTRE LES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique.
Dans les entreprises d'économistes de la construction, les salariés tendent à être plus jeunes.
- Les proportions du secteur juridique sont structurées par les cabinets d'avocats.
Mais, les seniors sont surreprésentés dans les études d'huissiers de justice et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
- Si les classes d'âge intermédiaires dominent dans le secteur santé, leur surreprésentation est marquée dans les cabinets dentaires.

Répartition des salariés par tranche d'âge et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	43,6	36,5	19,9
	45,4	36,2	18,4
	47,0	32,8	20,2
	32,2	42,2	25,6
	41,0	36,6	22,4
	36,7	35,0	28,2
	38,0	31,7	30,3
	35,7	36,6	27,7
	40,1	34,9	25,0
	40,0	29,7	30,4
	35,3	36,4	28,3
	29,1	41,0	29,9
	31,7	35,8	32,5
	26,5	38,1	35,4
	41,9	34,9	23,2
	55,6	29,1	15,3
Auvergne-Rhône-Alpes	36,8	36,2	27,0
	37,5	34,6	27,8

TURNOVER TRÈS CONTRASTÉ
SELON LES BRANCHES

Le turnover régional est élevé.

Les cabinets d'avocats, les cliniques vétérinaires et les entreprises d'économistes de la construction se distinguent par un taux très important.

En retour, le personnel des entreprises d'experts en automobile, des cabinets médicaux et des études d'administrateurs et mandataires judiciaires est caractérisé par une plus grande stabilité.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Mobilité annuelle (%)

Branches professionnelles	Taux d'entrée	Taux de sortie	Turnover annuel régional	Turnover annuel national
	18,5	15,4	16,9	17,9
	19,8	16,9	18,3	20,4
	25,6	15,6	20,6	19,3
	12,4	9,7	11,0	12,2
	14,2	12,8	13,5	12,7
	19,5	19,7	19,6	21,8
	12,6	11,3	11,9	15,2
	21,8	22,0	21,9	24,5
	19,0	20,5	19,7	17,0
	13,1	13,7	13,4	15,2
	15,6	14,2	14,9	14,9
	15,9	13,8	14,8	15,6
	15,0	18,2	16,6	14,8
	13,1	10,2	11,6	12,1
	16,1	14,9	15,5	15,9
	23,4	18,7	21,1	20,3
Auvergne-Rhône-Alpes	16,5	15,1	15,8	—
Ompl	17,1	15,4	—	16,3



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PLUS DE 20 152 € POUR LA MOITIÉ DES SALARIÉS

La médiane régionale est proche de celle observée au niveau national.

Les différences constatées entre les branches sont à rapprocher des catégories socioprofessionnelles qu'elles emploient.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Médiane estimée de la rémunération nette annuelle (€)

Branches professionnelles	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Toutes catégories
	31 500***	22 363***	19 182**	ND	23 466***
	30 963***	22 221***	NS	ND	24 350***
	NS	24 800*	NS	ND	23 707**
	NS	NS	NS	ND	22 895**
	NS	21 704***	NS	ND	21 468***
	32 088**	21 694**	20 038***	ND	21 108***
	NS	NS	NS	ND	23 485*
	32 686**	23 915*	20 577***	ND	21 665***
	ND	ND	NS	ND	NS
	NS	NS	18 468**	ND	18 765***
	31 397***	19 720***	18 159***	14 647*	19 310***
	NS	NS	18 320***	ND	18 411***
	NS	20 864***	18 517***	NS	19 888***
	NS	26 851***	18 964***	NS	20 410***
	30 776***	18 280***	13 775***	NS	19 183***
	NS	NS	16 179***	ND	16 779***
Auvergne Rhône-Alpes	30 462***	20 600***	18 666***	14 696**	20 152***
Ompl	31 224***	20 724***	18 407***	15 130***	19 933***

Précision +/- 5 %. Niveau de confiance : *** 99 %, ** 95 %, * 90 %.

ND : non déterminé pour cause de secret statistique.

NS : résultat non-significatif.



RECOURS FRÉQUENT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Alors que la région regroupe 12,3 % des salariés du champ de l'OMPL, elle est à l'origine de 14,5 % des actions de formation. Globalement, un réel dynamisme est donc observé en termes d'accroissement des compétences.

Dans ce cadre, c'est le secteur santé qui génère la plus grande part d'actions (77,4 %) en liaison avec le nombre de salariés qu'il regroupe.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2019 d'Actalians**¹. Il propose une photographie régionale des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, de chacun des trois secteurs et des branches professionnelles.

Deux changements interviennent à partir de 2016 :

- les données collectées par Actalians ne couvrent plus les DOM. Les volumes sont donc un peu moins importants que ceux figurant dans les éditions précédentes du baromètre ;
- afin de mieux rendre compte des pratiques, les taux de formation sont calculés sur une base annuelle et non-plus trisannuelle. En conséquence, ils sont moins élevés.

Données de cadrage² 2019

Secteurs Branches	Nb. total d'actions de formation	Nb. de salariés formés	Nb. de salariés ayant suivi plusieurs formations dans l'année	Effectifs salariés totaux ³	Nb. d'entreprises formatrices	Nb. total d'entreprises
	2206	1698	360	8518	552	1493
	1 128	936	160	5 408	371	1 062
	143	128	14	759	42	194
	320	198	79	649	41	57
	615	436	107	1 703	98	180
	1 114	895	164	6 565	322	1 643
	209	149	40	460	21	29
	816	670	115	4 640	275	1 348
	47	35	8	231	11	51
	42	41	1	1 233	15	215
	11 347	7 635	1 992	39 388	2 794	10 147
	1 195	1 072	102	6 303	673	3 036
	351	323	23	5 626	40	49
	1 042	923	104	10 506	267	3 891
	7 796	4 709	1 589	13 793	1 530	2 537
	963	608	174	3 160	284	634
Auvergne Rhône-Alpes	14 667	10 228	2 516	54 471	3 668	13 283
Ompl	101 366	75 785	16 789	442 145	28 734	105 502

1 : Actalians était l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) des professions libérales avant la transformation des OPCA en OPCO (opérateurs de compétences) en application de la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel. L'OPCO EP (OPCO des entreprises de proximité) est l'opérateur dont dépendent la majorité des branches du périmètre de l'OMPL.

2 : hors DOM.

3 : données estimées.



FORTE DISPARITÉ DES TAUX D'ACCÈS

Globalement, le plan de formation est le dispositif le plus utilisé par les entreprises.

Mais, les taux d'accès varient fortement d'une branche à l'autre.

La pharmacie d'officine, les entreprises d'experts en automobile et les études d'administrateurs et mandataires judiciaires ont le plus fort taux d'accès à la formation.

La situation est inverse pour les études d'huissiers de justice, les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et les cabinets médicaux.

Taux d'accès à la formation¹ par secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs Branches	Taux d'accès des salariés à la formation ²				Taux d'entreprises formatrices ³			
	Cpro	CPF	Plan	Autre	Cpro	CPF	Plan	Autre
	0,4	0,6	24,1	0,1	2,2	0,6	33,6	0,4
	0,3	0,7	19,0	0,1	1,7	3,1	31,7	0,3
	1,4	0,4	16,6	0,3	4,6	1,5	16,0	1,0
	0,0	0,5	48,2	0,0	0,0	5,3	70,2	0,0
	0,4	0,6	35,2	0,1	3,3	4,4	51,7	0,6
	0,7	1,1	15,6	0,0	2,2	2,4	16,8	0,1
	1,3	0,9	43,8	0,0	10,3	10,3	72,4	0,0
	0,9	1,4	15,8	0,0	2,4	2,6	17,1	0,1
	0,0	0,9	19,4	0,0	0,0	3,9	19,6	0,0
	0,0	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	7,0	0,0
	1,4	1,1	26,6	0,1	4,7	0,9	20,8	1,6
	6,3	0,9	12,2	0,1	10,7	1,6	11,8	0,1
	0,2	2,7	3,5	0,0	12,2	63,3	34,7	0,0
	0,4	1,0	8,7	0,0	0,7	1,8	5,0	0,1
	0,6	0,4	55,5	0,0	2,8	1,9	58,8	0,2
	1,5	2,3	27,7	0,6	6,8	8,7	36,3	2,7
Auvergne Rhône-Alpes	1,2	1,0	24,9	0,1	4,1	1,3	21,8	1,3
Ompl	1,3	0,8	20,9	0,1	3,4	1,4	19,7	1,2

Cpro : contrat de professionnalisation.

CPF : compte personnel de formation.

1 : hors DOM.

2 : ensemble des actions de formation.

3 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Dans les entreprises du champ de l'OMPL régional, le renforcement des compétences des salariés s'effectue principalement par des formations débouchant sur une attestation de présence (stages et assimilés).

Les autres sanctions sont beaucoup plus marginales.

Répartition des formations par sanction, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs Branches	Attestation de présence	Certificat de compétences	Certificat de qualification professionnelle	Diplôme	Titre ou diplôme homologué	UC VAE
	93,4	2,7	0,0	3,3	0,5	0,0
	90,2	5,3	0,0	4,3	0,2	0,0
	90,2	0,0	0,0	8,4	0,7	0,7
	96,3	0,0	0,0	2,2	1,6	0,0
	98,5	0,0	0,0	1,0	0,5	0,0
	84,1	8,1	1,4	3,5	2,8	0,1
	53,6	41,1	1,4	3,8	0,0	0,0
	90,7	0,0	1,6	3,8	3,8	0,1
	91,5	8,5	0,0	0,0	0,0	0,0
	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	92,0	0,2	0,4	2,7	4,5	0,1
	58,4	1,9	0,0	6,0	33,5	0,2
	95,7	0,0	0,0	2,6	0,6	1,1
	92,6	0,0	0,0	4,7	2,3	0,4
	97,1	0,0	0,6	2,1	0,3	0,0
	90,4	0,1	0,0	2,0	7,1	0,4
Auvergne Rhône-Alpes	91,6	1,2	0,4	2,9	3,8	0,1
Ompl	89,6	1,3	0,8	3,7	4,5	0,1

1 : hors DOM.



DEMANDE DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉES

Les besoins en acquisition de compétences des salariés et des entreprises de la région se concentrent dans le domaine de l'activité première de l'entreprise. En retour, les autres thèmes de formation sont peu exploités.

Répartition des formations¹ par domaine de compétences, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs Branches	Activité de l'entreprise	Gestion d'entreprise	Informatique numérique	Développement professionnel personnel	Langues	Autres
	46,6	4,9	39,6	2,7	1,1	5,1
	28,8	8,2	53,1	3,4	1,4	5,1
	60,8	1,4	11,9	0,0	0,7	25,2
	78,1	0,0	14,7	6,3	0,3	0,6
	59,5	2,3	34,3	0,3	1,0	2,6
	64,2	6,6	14,7	3,1	7,1	4,2
	76,1	4,8	16,3	1,0	1,4	0,5
	65,1	7,8	9,4	4,0	9,3	4,3
	51,1	0,0	25,5	0,0	0,0	23,4
	2,4	0,0	97,6	0,0	0,0	0,0
	77,7	3,2	3,7	7,9	2,6	4,9
	60,8	4,0	14,6	0,0	3,1	12,4
	8,8	7,4	10,8	0,0	27,6	25,9
	38,7	7,8	11,3	6,0	5,6	20,8
	90,3	1,5	0,3	0,9	0,8	1,2
	63,8	9,3	7,5	17,1	3,7	0,9
Auvergne Rhône-Alpes	72,0	3,7	10,0	6,8	2,7	4,9
Ompl	72,2	4,3	10,2	5,3	2,4	5,6

1 : hors DOM.



PLUS DE FEMMES FORMÉES

C'est avant tout une population féminine qui accède à la formation. Seul le secteur cadre de vie-technique se distingue par une sous représentation marquée des femmes.

Ces répartitions sont en prise directe avec la composition par genre du salariat dans les entreprises du champ de l'OMPL.

Répartition des stagiaires¹ par genre, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs/Branches	Femmes	Hommes
	43,2	56,8
	59,0	41,0
	36,7	63,3
	13,1	86,9
	25,0	75,0
	80,6	19,4
	72,5	27,5
	84,5	15,5
	42,9	57,1
	78,0	22,0
	92,1	7,9
	96,7	3,3
	94,1	5,9
	88,9	11,1
	91,4	8,6
	92,6	7,4
Auvergne-Rhône-Alpes	82,9	17,1
Ompl	82,3	17,7

¹ : hors DOM.



SURREPRÉSENTATION DES PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES

Dans tous les secteurs, les professions intermédiaires sont les salariés qui accèdent le plus souvent à la formation.

Certaines spécificités de branches peuvent néanmoins être notées.

Ainsi, ils sont très sous représentés dans les cliniques vétérinaires.

En revanche, les cadres sont sous représentés dans les entreprises d'experts en automobile.

Répartition des stagiaires¹ par catégorie sociale, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs/Branches	Ingénieurs et cadres	Professions intermédiaires	Employés	CSP non déterminée
	34,4	49,9	15,4	0,3
	46,4	37,2	16,2	0,2
	32,0	46,9	19,5	1,6
	3,5	82,3	14,1	0,0
	23,4	63,3	13,1	0,2
	33,0	35,8	31,2	0,1
	25,5	33,6	40,9	0,0
	37,8	37,2	24,9	0,1
	5,7	22,9	71,4	0,0
	4,9	31,7	63,4	0,0
	27,2	44,3	28,4	0,1
	3,5	2,4	94,0	0,0
	5,9	50,8	43,3	0,0
	5,2	43,7	50,9	0,2
	38,3	59,0	2,6	0,1
	27,8	1,3	70,9	0,0
Auvergne Rhône-Alpes	28,9	44,5	26,5	0,1
	31,9	41,0	27,0	0,1

¹ : hors DOM.



MOINS DE 50 ANS MAJORITAIRES

Les salariés accédant à la formation se répartissent majoritairement entre deux classes d'âge : les moins de 35 ans et les 35-49 ans.

Par rapport à l'ensemble national, les seniors détiennent une part similaire parmi les stagiaires de la région.

Répartition des stagiaires¹ par tranche d'âge, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs/Branches	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	42,8	41,2	16,0
	42,2	42,0	15,8
	44,5	38,3	17,2
	42,9	40,4	16,7
	43,6	40,6	15,8
	34,1	41,5	24,5
	42,3	34,9	22,8
	31,8	44,2	24,0
	51,4	31,4	17,1
	26,8	29,3	43,9
	39,8	40,0	20,2
	46,2	37,3	16,5
	23,5	40,2	36,2
	33,7	40,6	25,7
	38,0	42,0	19,9
	59,9	28,1	12,0
Auvergne-Rhône-Alpes	39,8	40,3	19,9
Ompl	41,1	37,7	21,1

1 : hors DOM.



PRÉDOMINANCE DES SALARIÉS DE TRÈS PETITES ENTREPRISES

Les stagiaires accédant à la formation professionnelle travaillent en majorité dans une entreprise générant moins de dix emplois ETP.

Ce constat est directement lié à la structure entrepreneuriale des branches qui sont avant tout composées de très petites structures.

Les laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers, regroupant des grandes entreprises, se démarquent fortement de l'ensemble.

Répartition des stagiaires¹ par taille d'entreprise en ETP, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs/Branches	< 5 ETP	5-9 ETP	10-49 ETP	50 ETP et +
	21,2	29,4	46,1	3,3
	29,8	32,3	36,3	1,6
	20,3	20,3	57,0	2,3
	5,1	36,9	55,6	2,5
	10,3	22,5	59,6	7,6
	27,5	18,7	42,1	11,7
	2,0	8,1	73,2	16,8
	31,0	19,6	37,5	11,9
	14,3	37,1	48,6	0,0
	73,2	26,8	0,0	0,0
	34,8	34,4	24,1	6,7
	64,6	19,9	9,2	6,3
	0,9	3,1	28,8	67,2
	17,6	12,6	52,2	17,7
	33,7	44,1	21,1	1,0
	34,2	34,7	28,0	3,1
Auvergne-Rhône-Alpes	31,9	32,2	29,3	6,6
Ompl	31,3	33,5	27,6	7,6

1 : hors DOM.



ACCÈS ÉQUITABLE À LA FORMATION

La répartition des stagiaires en fonction du temps de travail est assez similaire à celle observée pour l'ensemble de l'effectif salarié. Les quelques branches qui se démarquent par une sous représentation des stagiaires travaillant à temps partiel comptent parmi celles qui recourent le plus au temps complet.

Répartition des stagiaires¹ par durée du temps de travail, secteur et branche professionnelle (%)

Secteurs/Branches	Temps complet	Temps partiel
	83,6	16,4
	80,4	19,6
	87,5	12,5
	88,4	11,6
	86,9	13,1
	81,9	18,1
	90,6	9,4
	80,7	19,3
	77,1	22,9
	73,2	26,8
	73,1	26,9
	69,0	31,0
	85,8	14,2
	71,0	29,0
	74,4	25,6
	66,4	33,6
Auvergne-Rhône-Alpes	75,6	24,4
	76,4	23,6

¹ : hors DOM.

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS 2016** fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



PROCHE DE LA MOYENNE NATIONALE

Le secteur cadre de vie-technique se distingue par un taux de chômage relativement élevé. Le secteur juridique présente le taux régional le plus faible tout en restant proche de la moyenne globale nationale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux

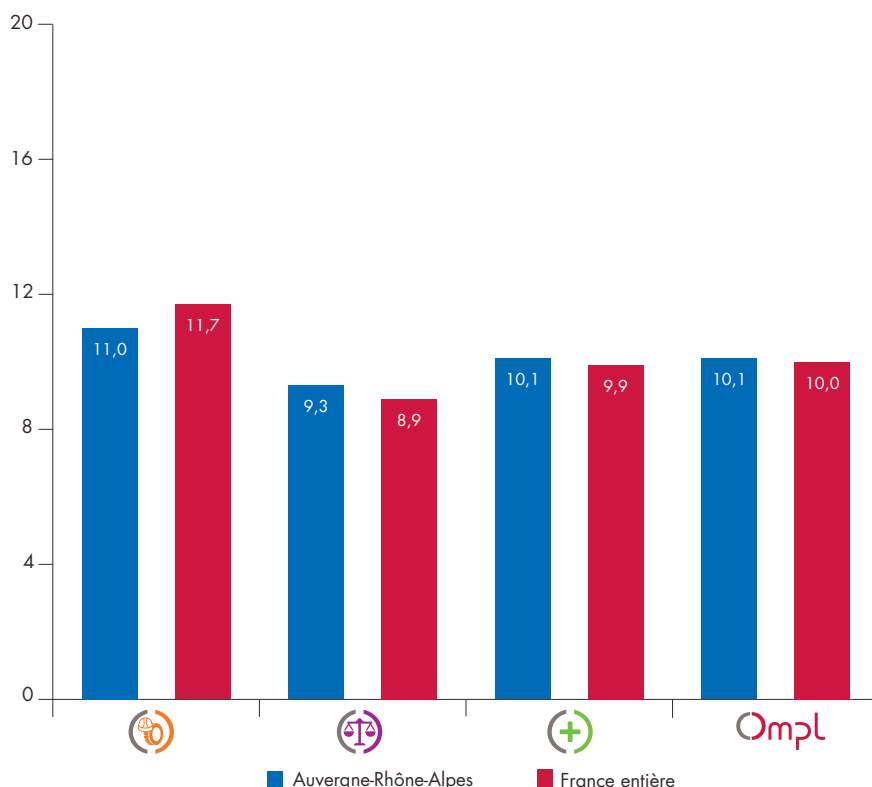


Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

Taux de chômage¹ annuel sectoriel (%)



1. Taux de chômage global annuel = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



STRUCTURE PROCHE DES TAUX NATIONAUX

Bien que la plupart des taux de chômage régionaux soient moins élevés que ceux observés au niveau national, les ordres de grandeur restent similaires.

La branche des offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires se singularise au niveau régional par un taux nettement supérieur aux autres branches.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Auvergne-Rhône-Alpes	France
	11,0	11,7
	12,8	13,5
	11,3	12,9
	6,8	7,0
	6,6	7,9
	9,3	8,9
	7,1	8,8
	9,5	8,7
	14,7	10,6
	8,1	9,4
	10,1	9,9
	12,5	12,4
	8,8	7,3
	10,2	10,1
	8,9	9,4
	13,3	12,5
Ompl	10,1	10,0



NOTES

+ de 100 études conduites depuis 2005

41 études statistiques

- ① Entreprises d'architecture (3)
- ① Entreprises d'économistes de la construction (4)
- ① Entreprises d'experts en automobile (3)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (4)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (4)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (4)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (3)
- ① Cabinets médicaux (3)
- ① Pharmacie d'officine (4)
- ① Cliniques vétérinaires (4)

19 études prospectives

- ① Entreprises d'économistes de la construction (1)
- ① Entreprises d'experts en automobile (1)
- ① Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers (2)
- ① Études d'administrateurs et mandataires judiciaires (1)
- ① Cabinets d'avocats (2)
- ① Offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques (2)
- ① Études d'huissiers de justice (2)
- ① Cabinets dentaires (2)
- ① Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers (1)
- ① Cabinets médicaux (1)
- ① Pharmacie d'officine (2)
- ① Cliniques vétérinaires (2)

23 études thématiques

- ① Application de la grille de classification, pharmacie d'officine (2017)
- ① Bac professionnel dans les cabinets de géomètres (2019)
- ① Chômage des pharmaciens adjoints (2015)
- ① Construction de projets professionnels des étudiants vétérinaires et des ASV (2019)
- ① Égalité professionnelle : cabinets médicaux (2010), laboratoires de biologie médicale (2010, 2020)
- ① Emploi à temps partiel, pharmacie d'officine (2013)
- ① Emploi des séniors : laboratoires de biologie médicale (2010)
- ① Emploi des travailleurs handicapés, laboratoires de biologie médicale (2020)
- ① Emploi et trajectoires professionnelles : entreprises d'économistes (2011), cabinets de géomètres (2010), entreprises d'architecture (2010), pharmacie d'officine (2010)
- ① Expertise automobile en Europe (2014)
- ① Externalisation dans les cabinets d'avocats (2016, 2017)
- ① Insertion professionnelle des salariés en contrat d'alternance : cabinets dentaires (2014), pharmacie d'officine (2015)
- ① Plateforme emploi compétences, entreprises d'architecture (2019)
- ① Temps partiel et qualifications, cliniques vétérinaires (2011)
- ① Turnover : cabinets dentaires (2008), pharmacie d'officine (2010)

30 baromètres annuels

- ① Baromètre OMPL (2005, 2016, 2017, 2018)
- ① Baromètres secteurs (2005, 2016, 2017, 2018)
- ① Baromètres branches (2005, 2016, 2017, 2018)
- ① Baromètres régionaux (2005, 2016, 2017, 2018)

11 études transverses

- ① Chômage des salariés (2013)
- ① Qualité de l'emploi (2013)
- ① L'emploi à temps partiel, choisi ou subi par les salariés ? (2013)
- ① Qualité de vie au travail (2014 et 2017)
- ① Entreprises libérales et territoires (2013 et 2019)
- ① Le numérique dans les entreprises libérales (2019)
- ① Apprentissages informels (2019)
- ① Cartographie des mobilités (en cours)
- ① OMPL : 15 ans au service de 13 branches d'entreprises libérales (2020)

Les entreprises libérales

UN ACTEUR TERRITORIAL DYNAMIQUE, UNE IDENTITÉ FORTE

Avec 1 349 045 entreprises de proximité salariées et une contribution à la valeur ajoutée de l'ordre de 11 %, les entreprises libérales sont un acteur économique incontournable, dynamique et doté d'une identité forte.

Caractéristiques clés : des entreprises de petite taille intégrées dans le tissu économique local, employant majoritairement des femmes. Une contribution majeure au lien social et au développement économique territorial.